

Insee Dossier

Bretagne



N° 5

Octobre 2019

Les lycéens en Bretagne

Avant-propos

La responsabilité du fonctionnement du système éducatif dans les lycées relève de compétences portées à la fois par l'État et les régions. Pour l'État, comme pour la Région Bretagne, la formation initiale dispensée dans les lycées est une priorité, car elle participe à la construction de l'avenir des jeunes.

L'offre éducative en Bretagne est diversifiée. Elle est gérée par les réseaux public et privé sous contrat et relève de quatre ministères. En effet, si la grande majorité des élèves dépend de l'Éducation nationale, certains élèves sont scolarisés dans l'enseignement agricole, les lycées maritimes et le lycée de la marine nationale à Brest.

Ayant la compétence de la construction, rénovation, des équipements et du fonctionnement des lycées, la Région mobilise près d'un quart de son budget pour la mise en œuvre de ces responsabilités. L'anticipation des besoins de formation des jeunes, et en conséquence des besoins d'accueil au niveau des territoires, constitue un enjeu majeur de pilotage de l'appareil de formation. Elle s'inscrit dans un contexte de dynamisme démographique marqué par une forte hausse des effectifs de lycéens depuis 10 ans.

Ainsi, depuis des années, pour garantir une capacité d'accueil adaptée sur l'ensemble du territoire breton et assurer la structuration et l'adaptation locale de ce formidable dispositif de formation des jeunes que représente le maillage territorial des lycées, la Région, en collaboration avec l'État, recueille et analyse toutes les informations permettant d'anticiper l'évolution des effectifs lycéens sur le territoire. La dernière étude globale sur la Bretagne portait sur la période 2008-2018. Disposant depuis d'études focalisées sur des parties du territoire régional, la Région a souhaité qu'une nouvelle étude prospective soit réalisée sur l'ensemble de la Bretagne.

Ce présent dossier permet d'apporter des éclairages sur la démographie lycéenne pour les 20 années à venir en Bretagne. Il présente d'abord un état des lieux, à la rentrée 2018, de la population lycéenne en Bretagne dans toute sa diversité. Il propose ensuite une analyse des tendances récentes et des projections des effectifs lycéens à l'horizon 2040, montrant des évolutions d'ampleur inégale suivant les territoires.

Cette étude est le résultat d'une collaboration fructueuse ayant mobilisé la Région Bretagne, le Rectorat de l'académie de Rennes, la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ainsi que la Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest, aux côtés de la Direction régionale de l'Insee.

Le directeur régional
de l'Insee Bretagne

Éric Lesage

Le président
de la Région Bretagne

Loïc Chesnais-Girard

Le recteur
de l'académie de Rennes

Emmanuel Ethis

Le directeur régional
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Michel Stoumboff

Le directeur interrégional
de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest

Guillaume Sellier

Avant-propos

Cadrage général	5
Vue d'ensemble	5

Cadre de l'étude	6
Les lycéens en Bretagne	6
Des lycéens souvent scolarisés à proximité de leur domicile	8
173 lycées bretons relèvent du ministère de l'Éducation nationale	11
L'enseignement agricole en Bretagne : des formations diversifiées pour des élèves aux profils variés	16
600 jeunes en formation CAP et Bac pro dans les lycées maritimes bretons	19

Tendances récentes et projections	21
Les tendances récentes : forte augmentation des effectifs lycéens depuis 2010	21
Le nombre de lycéens atteindrait son maximum en 2026	23
Les projections d'effectifs lycéens dans les territoires	25

Méthodologie, définitions et sources	29
---	-----------

Pour en savoir plus	30
----------------------------	-----------

Vue d'ensemble

Auteur : Magali Février (Insee)

En Bretagne, à la rentrée 2018, 239 lycées professionnels et d'enseignement général et technologique accueillent près de 122 000 élèves qui suivent un cursus conduisant au baccalauréat ou au certificat d'aptitude professionnelle (CAP). L'offre éducative est diversifiée, relevant de quatre ministères. Si 90 % des élèves dépendent de l'Éducation nationale, près de 11 000 lycéens sont inscrits dans un établissement agricole relevant du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, 200 jeunes dans un lycée du ministère des Armées et 600 autres dans un lycée maritime, géré par le ministère de la Transition écologique et solidaire.

La Bretagne se distingue de la plupart des autres régions françaises par une forte présence de l'enseignement privé. La région affiche un taux de lycéens fréquentant des établissements privés de 43 %, supérieur de 20 points à la moyenne nationale. Ce taux est de 40 % dans l'enseignement relevant de l'Éducation nationale et atteint presque 80 % dans l'enseignement agricole.

Les deux tiers des lycéens résident à moins de 20 km de leur établissement d'enseignement

Les différents établissements se répartissent dans les 12 bassins d'animation de la politique éducative (Bape). Ces Bape ont été construits pour assurer une cohérence de parcours scolaire de l'élève des classes de primaire à celles de lycée. La grande majorité des lycéens résident dans le Bape où ils étudient. Plus de 20 % habitent dans la même commune que leur lycée et, parmi ceux devant changer de commune, 46 % parcourent moins de 20 km pour se rendre à leur établissement. Cette proximité vaut plus fréquemment pour les jeunes orientés dans la voie générale et technologique, et plus particulièrement ceux résidant dans les Bape les plus urbanisés. En revanche, dans certains bassins plus ruraux bénéficiant d'une moindre densité en établissements, des lycéens peuvent être amenés à se rendre dans un autre Bape que celui dans lequel ils résident. Ils sont plus de 30 % dans cette situation pour les Bape proches de Rennes (Bain-de-Bretagne-Redon, Fougères-Vitré) ou au centre de la Bretagne (Carhaix-Morlaix). Les distances à parcourir sont alors plus grandes. En outre, elles peuvent s'allonger davantage pour les lycéens s'orientant dans la voie

professionnelle, le choix de la filière étant souvent un des premiers critères, pouvant devancer celui de la proximité.

Des tailles d'établissement très variables, de moins de 100 élèves à plus de 1 000

La diversité des situations est à prendre en compte dans la réflexion d'ajustement des capacités d'accueil des lycées, d'autant plus que certains établissements sont de petite taille, voire très petite (inférieure à 200 élèves). Le nombre de places dans les lycées est très variable. Quelques établissements accueillent moins de 100 élèves. La moyenne des effectifs est inférieure à 200 élèves dans les lycées agricoles et les lycées maritimes. À l'opposé, la majorité des lycées polyvalents et lycées d'enseignement général et technologique peuvent accueillir plus de 500 élèves, voire plus de 1 000 élèves pour un tiers d'entre eux. Ces dernières années, les lycées polyvalents se développent, issus de fusion des lycées d'enseignement général et technologique et professionnels, permettant d'accueillir un plus grand nombre d'élèves.

Une forte progression des effectifs de lycéens dans la voie générale et technologique

Au regard de l'évolution rapide des effectifs de lycéens sur les dernières années, ces réflexions sur les infrastructures à aménager dans les lycées et les besoins en fonctionnement se trouvent renforcées. Entre 2010 et 2017, le nombre de lycéens a en effet augmenté en Bretagne à un rythme annuel moyen de 1 000 élèves. Ce sont les baccalauréats des filières générales et technologiques qui portent cet essor, avec une progression de 15 % globalement sur la période, supérieure au rythme national (moins de 13 %). Après une baisse au début de la décennie, due au passage du bac professionnel sur trois ans, le nombre d'élèves dans l'enseignement professionnel se stabilise, avec cependant un retrait dans l'enseignement agricole.

Le nombre de lycéens augmenterait jusqu'en 2026 pour ralentir ensuite

Entre 2017 et 2026, les effectifs de lycéens continueraient d'augmenter de l'ordre de

0,4 % par an, correspondant à un total de 5 000 élèves sur la période, en raison d'un nombre de naissances élevé sur les années 2000 à 2012 lié à un taux de fécondité soutenu. Cependant, à partir de 2026, si les tendances démographiques se prolongeaient, le nombre de lycéens décroîtrait rapidement de 0,5 % par an jusqu'en 2040, du fait du recul du taux de fécondité, associé à une diminution du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants.

Jusqu'en 2026, une progression des effectifs de lycéens dans plus de la moitié des Bape

Les territoires de la moitié est de la région sont ceux où les effectifs de lycéens augmentent le plus. À l'ouest, la progression est plus faible que la moyenne régionale.

Sur la première période, entre 2017 et 2026, la progression du nombre de lycéens est soutenue dans plus de la moitié des Bape, ceux situés sur la moitié est de la région. Deux autres bassins, Brest et Pontivy-Loudéac, enregistrent une légère progression. Pour ceux de Quimper, Carhaix-Morlaix et Guingamp-Lannion, le recul se constate dès 2018. Plus dense en effectif et en offre d'établissements, le Bape de Rennes capte près de la moitié de la progression régionale. C'est également le seul Bape qui connaîtrait une progression des effectifs au-delà de 2026. Un des enjeux de ce territoire est d'être en capacité d'accueillir de nouveaux lycéens. La construction de deux nouveaux établissements, un à Liffré en 2020 et le second à Chateaugiron en 2026, contribue à atteindre cet objectif. Dans les autres territoires de la région où le nombre de lycéens serait en 2026 inférieur aux effectifs de 2017, les enjeux portent sur le maintien de l'offre éducative en matière d'établissements d'accueil et des différentes voies d'enseignement. C'est en particulier le cas de ceux situés dans le centre de la Bretagne. ■

Les lycéens en Bretagne

Auteur : Magali Février (Insee)

Près de 122 000 lycéens en Bretagne

À la rentrée 2018, 121 700 jeunes sont inscrits dans un des 239 lycées bretons, en vue de l'obtention d'un CAP ou d'un baccalauréat. Plus de 70 % des établissements de la région sont sous l'autorité académique de l'Éducation nationale (figure 1). Trois autres ministères ayant compétence dans le système éducatif sont également présents en Bretagne. Avec 61 lycées répartis sur 65 sites, le ministère de l'Agriculture et de l'alimentation regroupe plus d'un quart des sites d'enseignement en lycée de la région. La Bretagne se positionne au 4^e rang des régions françaises pour l'enseignement agricole. Elle se démarque également de la plupart des autres régions avec la présence de 4 lycées maritimes sur les 12 existant en France. Ils relèvent du ministère de la Transition écologique et solidaire. En outre, le lycée naval basé à Brest est l'un des 6 lycées

de la métropole dépendant du ministère des Armées.

Plus de 90 % des lycéens bretons fréquentent un établissement relevant de l'Éducation nationale (figure 2). Trois types de lycées accueillent ces élèves : les lycées généraux et technologiques, les lycées professionnels et aussi les lycées polyvalents qui proposent les deux voies d'enseignement. La voie d'enseignement général ou technologique est choisie par 81 400 lycéens. Les jeunes scolarisés en 1^{ères} et terminales sont majoritairement dans une des trois filières du bac général, et moins nombreux à préparer un bac technologique. En parallèle, 28 600 élèves préparent un bac professionnel ou un CAP en deux ans.

Représentant 26 % des établissements régionaux, les lycées agricoles accueillent 9 % des effectifs de lycéens bretons. Présents sur l'ensemble de la région, ils sont donc de taille plus réduite que ceux relevant de l'Éducation nationale. Les lycées agricoles sont des lycées d'enseignement général ou technologique, des lycées professionnels ou des maisons familiales rurales (MFR). Les diplômes délivrés sont des baccalauréats professionnels, mais aussi des baccalauréats technologiques, des CAP et, de façon plus marginale, des baccalauréats généraux. Les formations professionnelles dispensées sont en lien avec l'agriculture, l'horticulture, mais concernent également un éventail de disciplines beaucoup plus large.

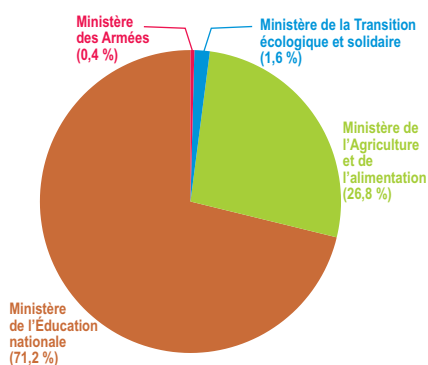
Dans les lycées maritimes, basés à Étrel, Le Guilvinec, Paimpol et Saint-Malo, les enseignements sont très spécialisés, portant sur les métiers de la mer (pêche, aquaculture, navigation...). Sur l'ensemble des 2 000 jeunes suivant une formation initiale dans un lycée maritime au niveau national,

la Bretagne en accueille une part importante, de l'ordre de 30 %. Cela s'explique par le poids économique et historique de l'économie maritime dans la région. Les diplômes dispensés vont du CAP au baccalauréat professionnel.

Par ailleurs, certains lycées proposent des enseignements post-bac. Il s'agit par exemple des formations au brevet de technicien supérieur (BTS) qui maillent largement la Bretagne ou des classes préparatoires aux grandes écoles qui présentent une répartition plus concentrée. Près de 19 000 jeunes sont inscrits dans ces cursus, avec une prépondérance dans les lycées de l'Éducation nationale. Dans ces derniers, les élèves scolarisés en post-bac représentent 13 % des effectifs des lycéens. Cette part s'avère légèrement inférieure à celle observée dans les lycées agricoles où, en moyenne, près de 16 % des élèves sont en BTS ou classe préparatoire.

1 239 lycées bretons dépendant de 4 ministères

Répartition des lycées suivant le ministère d'appartenance



Source : Rectorat de Rennes, Draaf Bretagne, Dirm Namu, ministère des Armées. Rentrée 2018.

2 Deux tiers des lycéens bretons choisissent la voie générale ou technologique en 2018

Répartition des lycéens selon la voie d'enseignement choisie en 2018

	CAP - Seconde à Terminale		Prépa et BTS (nombre)	Ensemble
	Nombre	%		
Éducation nationale	109 946	90,5	16 861	126 807
dont : enseignement général et technologique	81 358	66,8		
enseignement professionnel	28 588	23,5		
Enseignement agricole	10 950	9,0	2 000	12 950
dont : enseignement général et technologique	1 681	1,3		
enseignement professionnel	9 255	7,0		
Enseignement en lycées maritimes	617	0,5	83	700
Ministère des armées	218	0,2	49	267
Ensemble	132 667	100,0	18 993	140 724

Source : Rectorat de Rennes, Draaf Bretagne, Dirm Namu – Rentrée 2018.

Le poids de l'enseignement privé : une caractéristique de l'offre d'éducation en Bretagne

La présence affirmée de l'enseignement privé (sous contrat) est une des spécificités de la région, comme dans celle des Pays de la Loire. Ainsi, plus de 43 % des lycéens bretons sont inscrits dans ce type d'établissement (figure 3), alors que cette part est deux fois plus faible au niveau national (20 %). Sur ce critère, la Bretagne devance l'ensemble des autres régions. Le Morbihan, avec près d'un élève sur deux (47 %) et le Finistère (44 %) se situent parmi les départements français dans lesquels la proportion d'élèves scolarisés en lycée dans un établissement privé est la plus élevée. En Ile-et-Vilaine et dans les Côtes-d'Armor, cette part est un peu plus faible (respectivement 36 % et 33 %).

Déclinée par voie d'enseignement, la part de l'enseignement privé est significativement plus élevée dans l'enseignement agricole, aussi bien en Bretagne qu'au niveau national. Dans la région, près de 80 % des élèves de lycée agricole fréquentent ainsi un établissement privé.

Une majorité de jeunes entre 15 et 17 ans en lycée

Les jeunes de 15 à 19 ans représentent 6 % de la population résidente en Bretagne, comme dans la plupart des régions de la

métropole. La région se distingue par une proportion élevée de jeunes en études (83 %), soit 2 points de plus que la moyenne nationale. Seule l'Île-de-France devance la Bretagne avec plus de 85 % de jeunes scolarisés. Par ailleurs, la formation professionnelle par l'apprentissage attire 6 % des jeunes Bretons, proportion dans la moyenne nationale.

La population lycéenne a en majorité entre 15 et 17 ans, cette tranche d'âge représentant 81 % des effectifs en Bretagne. Cependant, les jeunes inscrits dans une formation professionnelle sont un peu plus âgés. Près de 30 % d'entre eux ont 18 ans ou plus, contre moins de 20 % dans les séries générales et technologiques. Le taux de scolarisation des 15-17 ans est plutôt élevé (88 % en Bretagne contre 86 % en France). Il est de 95 % pour les 15 ans, 90 % pour les 16 ans et frôle 80 % à 17 ans. Les filles sont plus souvent scolarisées que les garçons, avec un écart de 1 à 3 points suivant l'âge. À peine 40 % des jeunes de 18 ans et moins de 20 % de ceux ayant 19 ans sont encore lycéens. Une fois obtenu leur diplôme, la plupart poursuivent leurs études (université, BTS, IUT ou grandes écoles) ou s'insèrent sur le marché du travail.

Plus de la moitié des lycéens dans les territoires les plus urbanisés

L'offre éducative et le nombre d'élèves ne se répartissent pas uniformément dans la région. Selon le découpage par Bassin d'animation de la politique éducative (Bape), construit afin d'assurer une cohérence de parcours de l'élève sur l'ensemble de sa scolarité (*définitions*), deux territoires (Rennes et Brest) concentrent plus d'un tiers des lycéens de la région (*figure 4*). Devançant l'ensemble des autres territoires en capacité d'accueil des lycéens, le Bape de Rennes regroupe près de 25 000 élèves, soit 20 % des lycéens bretons. Les trois quarts des lycées de ce Bape sont situés dans les communes les plus urbanisées de Rennes Métropole. Trois Bape accueillent chacun plus de 11 000 élèves, ce qui représente entre 10 % et 12 % des lycéens de la région. Le Bape de Brest propose une offre concentrée autour de la métropole de Brest. Il en est tout autrement pour les deux autres Bape, Auray-Ploërmel-Vannes et Quimper dans lesquels les lycées se situent dans des villes de taille moyenne.

3 Une présence particulièrement forte des établissements privés en Bretagne, encore plus marquée dans l'enseignement agricole

Répartition des lycéens selon le statut de l'établissement et la voie d'enseignement choisie

	Bretagne		France métropolitaine
	Nombre	% privé	% privé
Éducation nationale	109 946		
<i>dont : enseignement général et technologique</i>	81 358	40,3	20,8
<i>enseignement professionnel</i>	28 588	40,0	20,0
Enseignement agricole	10 936	79,0	61,6
Enseignement en lycées maritimes	617	0,0	0,0
Ministère des armées	218	0,0	0,0
Ensemble	121 717	43,5	22,9

Source : Rectorat de Rennes, Draaf Bretagne, Dirm Namu – Rentrée 2018.

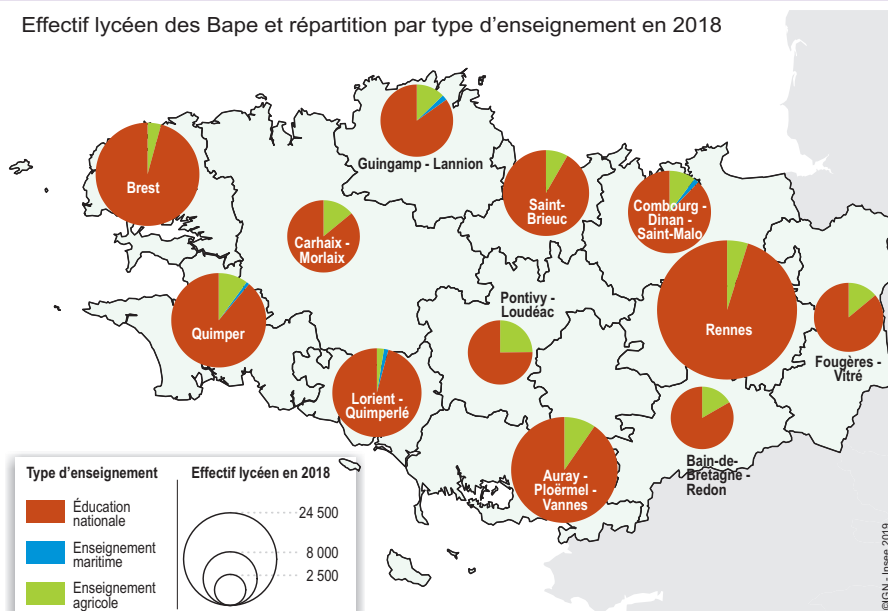
D'autres Bape, plus ruraux, présentent une offre en enseignement agricole plus présente qu'ailleurs. Il s'agit notamment des cinq plus petits Bape en termes d'effectif lycéens avec pour chacun d'entre eux moins de 6 500 élèves (Carhaix-Morlaix, Fougères-Vitré, Guingamp-Lannion, Bain-de-Bretagne-Redon et Pontivy-Loudéac). En effet, si les jeunes fréquentant un lycée agricole représentent à peine 9 % des effectifs dans la région, voire moins dans les Bape les plus urbanisés, leur part est supérieure à 13 % dans les territoires de

Carhaix-Morlaix, Fougères-Vitré et Guingamp-Lannion. Elle atteint même 16 % à Bain-de-Bretagne-Redon et 25 % à Pontivy-Loudéac.

Entre ces deux situations, se trouvent les Bape de Lorient-Quimperlé, de Saint-Brieuc et de Combourg-Dinan-Saint-Malo. Chacun de ces Bape regroupe de 8 000 à 10 000 lycéens. Les lycées y sont localisés dans plusieurs villes, Lamballe ou Dinan par exemple, couvrant ainsi plus largement les territoires concernés. ■

4 Quatre Bape concentrent plus de la moitié des lycéens bretons

Effectif lycéen des Bape et répartition par type d'enseignement en 2018



Des lycéens souvent scolarisés à proximité de leur domicile

Auteur : Magali Février (Insee)

La fluidité des parcours scolaires des jeunes Bretons s'appuie sur les Bassins d'animation de la politique éducative (Bape). Au nombre de 12 en Bretagne, chacun d'entre eux regroupe tous les établissements du

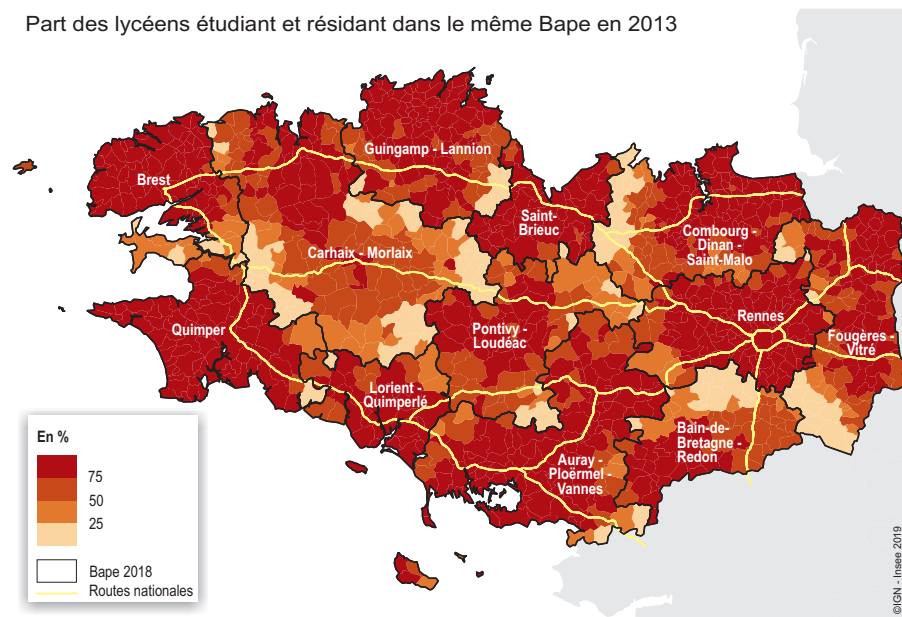
secondaire (collège et lycée) et de l'élémentaire situé sur une même zone géographique. En Bretagne, cette organisation territoriale permet qu'une large proportion des élèves suivant une scolarité en lycée –

plus de 80 % en moyenne dans la région – réside et étudie dans le même Bape (*figure 1*).

Cette proportion dépasse les 90 % pour les 3 Bape de Rennes, Brest et Saint-Brieuc. Cela s'explique par des densités relativement élevées de population d'où, le plus souvent, une offre importante d'établissements d'enseignement. La proportion de lycéens « stables » apparaît également élevée, de l'ordre de 75 %, autour des autres villes également dotées. Il en est ainsi en particulier de Quimper et Vannes. À l'inverse, les lycéens sont plus nombreux à étudier hors de leur Bape de résidence dans les territoires moins denses et plutôt moins dotés en établissements. En outre, les lycéens résidant à la périphérie d'un Bape peuvent, plus fréquemment, étudier dans des lycées se trouvant dans un autre Bape breton, voire à l'extérieur de la région.

1 Plus de 80 % des lycéens bretons résident et étudient dans le même Bape

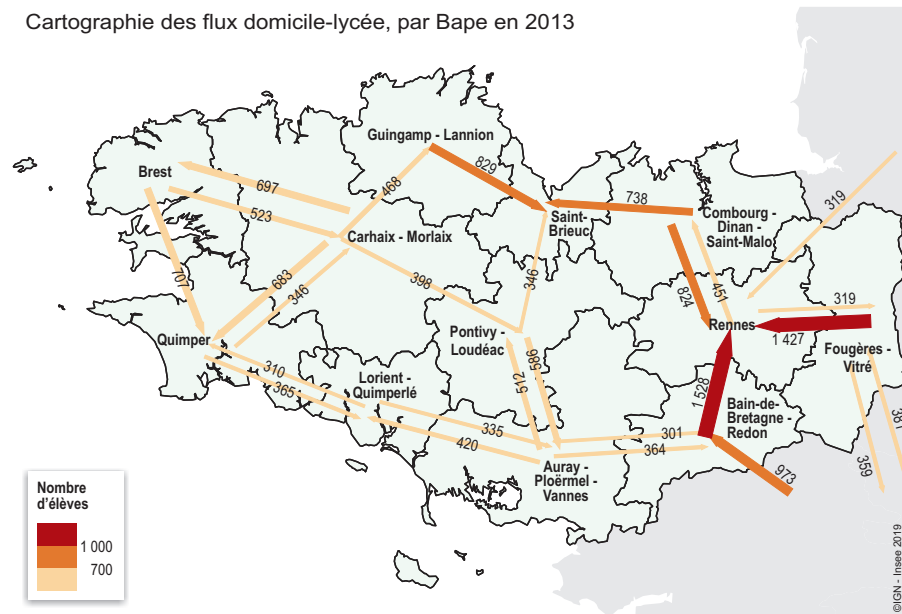
Part des lycéens étudiant et résidant dans le même Bape en 2013



Source : Rectorat, DEPP, Base élèves au 31/12/2012.

2 Forte attractivité du Bape de Rennes

Cartographie des flux domicile-lycée, par Bape en 2013



Note : seuls les flux supérieurs à 300 sont représentés.

Source : Rectorat, DEPP, Base élèves au 31/12/2012.

Un nombre important de lycéens du Bape de Rennes n'y réside pas

En termes de déplacements entre domicile et lycée, les flux les plus importants dans la région concernent les communes de deux Bape localisés en Ille-et-Vilaine : Bain-de-Bretagne-Redon et Fougères-Vitré (*figure 2*). L'importance de ces flux s'explique par le nombre de lycéens y résidant et étudiant dans le Bape de Rennes. Ainsi, plus de 1 500 élèves du Bape de Bain-de-Bretagne-Redon fréquentent des lycées situés dans le sud du Bape de Rennes. Constituant un tiers de l'ensemble des lycéens du territoire, ils résident dans des communes faisant partie ou étant proches de l'agglomération rennaise, où la densité démographique est plus élevée que sur le reste du territoire. De même, du fait de l'absence de lycées d'enseignements général et technologique dans les communes du sud du Bape de Fougères-Vitré, plus de 1 400 élèves de ce territoire se rendent dans un lycée de l'agglomération rennaise.

Dans la partie nord de la région, les flux entre Bape sont également importants. Ainsi, plus de 700 élèves de celui de Combours-Dinan-Saint-Malo étudient dans un établissement situé dans l'un des deux Bape limitrophes (Saint-Brieuc et Rennes). De même, 800 jeunes du Bape de Guingamp-Lannion suivent un enseignement dans le Bape de Saint-Brieuc, dont les deux tiers dans un lycée professionnel.

Pour le Bape de Carhaix-Morlaix, 30 % des jeunes y résidant étudient dans un lycée situé dans un des quatre Bape limitrophes, dont une majorité dans la voie professionnelle en écho de la situation enregistrée pour le Bape de Guingamp-Lannion. Parmi ces 30 % de jeunes, le plus grand nombre étudie dans les Bape de Brest (700) et de Quimper (700), un peu moins dans les Bape de Guingamp-Lannion (500) et de Pontivy-Loudéac (400). Dans les autres territoires, les flux entre Bape sont plus marginaux. Il en est de même pour les lycéens bretons allant étudier en dehors de la région ou à l'inverse, les lycéens résidant en dehors de la région et venant y étudier.

Des flux avec l'extérieur de la région peu nombreux et très localisés

Les 2 530 élèves de l'extérieur de la région venant étudier en Bretagne représente 2 % de l'ensemble des lycéens en étude en Bretagne. Inversement, 1 250 élèves (1 %) résident en Bretagne et étudient dans une autre région. Ces cas apparaissent donc peu fréquents. La géographie régionale explique qu'ils se concentrent à l'est de la région. Les Bape de Bain-de-Bretagne-Redon et Fougères-Vitré regroupent ainsi la moitié de ces lycéens résidant en dehors de la Bretagne. Celui de Bain-de-Bretagne-Redon représente à lui seul 38 % de ces situations. Il s'agit essentiellement de lycéens de communes de Loire-Atlantique inscrits dans les lycées de la ville de Redon. Le Bape de Fougères-Vitré accueille des jeunes résidant en Mayenne ou dans la Manche, suivant plutôt une filière de la voie professionnelle. À un degré moindre, le Bape de Rennes est aussi concerné. Il accueille ainsi 13 % des lycéens habitant à l'extérieur de la région. Cela vaut aussi pour les Bape d'Auray-Ploërmel-Vannes (10 %) et de Combours-Dinan-Saint-Malo (7 %).

Des distances moyennes plus importantes pour la voie professionnelle

Sur l'ensemble de la région, 21 % des lycéens résident dans la même commune que l'établissement fréquenté et 46 % parcourent moins de 20 km¹. Ces résultats sont cependant différents selon la voie d'enseignement suivie.

Ainsi, les lycéens inscrits dans une filière générale ou technologique étudient plus souvent dans un lycée situé dans leur commune de résidence que ceux inscrits dans une filière professionnelle. À l'inverse, ces derniers sont scolarisés dans un établissement plus éloigné de leur

3 Des distances moyennes plus importantes en voie professionnelle

Répartition des lycéens suivant la distance domicile-lycée parcourue, déclinée par voie d'enseignement

	Enseignement général et technologique	Enseignement professionnel
Au sein de la même commune	25,7	13,8
Vers une autre commune		
Jusqu'à 10 km	22,2	12,5
De 10 à 20 km	29,0	22,5
De 20 à 30 km	12,1	17,0
Plus de 30 km	11,0	34,2
Ensemble	100,0	100,0

Source : Rectorat, DEPP, base élèves 2013 - Insee Metric.

domicile. Cela s'explique par un maillage moins dense des lycées de l'enseignement professionnel. Le choix de la filière et de la spécialisation peut donc contribuer à un éloignement possible de l'établissement par rapport à la résidence du jeune lycéen.

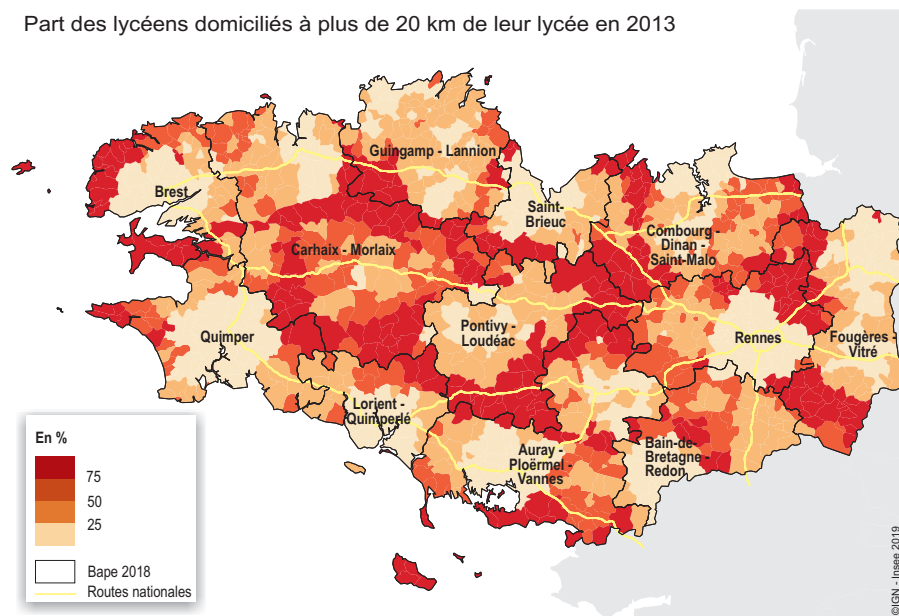
En 2013, parmi les lycéens bretons suivant dans la région une formation de l'enseignement général et technologique, un quart d'entre eux étudie ainsi dans un lycée situé dans sa commune de résidence (figure 3). Environ la moitié (51 %) quitte leur commune de résidence pour se rendre dans

un établissement distant de moins de 20 km de leur domicile. Enfin, à peu près 1 sur 10 (11 %) des lycéens résident à plus de 30 km de leur établissement. S'agissant des distances entre domicile et lycée, il n'apparaît pas de différence entre les réseaux public et privé d'enseignement, en raison du maillage régional assez large des établissements pour chacun d'entre eux.

Dans la voie professionnelle, seuls 14 % des lycéens scolarisés étudient dans leur commune de résidence. Parmi eux, près de la moitié sont rennais, brestois ou

4 Les communes les plus éloignées des lieux d'études sont situées en centre Bretagne et à la périphérie des Bape

Part des lycéens domiciliés à plus de 20 km de leur lycée en 2013



Source : Rectorat, DEPP, Base élèves au 31/12/2012.

1- Les distances ont été calculées ici sans prise en compte du réseau des transports scolaires. Elles sont calculées pour chaque commune de résidence à la commune de fréquentation du lycée, en pondérant par le nombre de lycéens concernés.

quimpérois. Ils sont plus d'un tiers à être éloignés de plus de 30 km et même un quart à plus de 40 km.

Les lycéens les plus éloignés de leurs lieux d'études habitent en Centre Bretagne (*figure 4*), mais également à la périphérie des Bape. Par exemple, dans le Bape de Carhaix-Morlaix, près de la moitié des inscrits en filière professionnelle sont éloignés de plus de 30 km de leur lycée. À l'ouest de Brest et sur la presqu'île de Crozon, les trois quarts des lycéens résident à plus de 20 km de leur établissement d'études, en raison notamment de configuration du réseau routier. Les distances sont également plus longues pour les jeunes résidant dans le Bape de Pontivy-Loudéac ou pour ceux devant changer de Bape pour se rendre dans leur lycée, comme au sud de Fougères-Vitré. ■

Pour se rendre dans leur établissement, une grande partie des élèves utilisent les transports en commun. En Bretagne, environ 112 000 élèves (y compris collégiens) empruntent quotidiennement un bus ou, de façon plus marginale, le train. Depuis le 1^{er} juillet 2017, la Région Bretagne organise et finance le transport scolaire, BreizhGo, sur l'ensemble du territoire, hormis les agglomérations et métropoles disposant de leur propre réseau de bus. Afin d'homogénéiser les temps de déplacements et les intermodalités des transports (car, TER et liaisons maritimes), des réflexions sont en cours, pilotées par la Région.

Pour les élèves les plus éloignés de leur lieu d'étude, le choix de l'internat peut s'imposer. Le critère de 45 minutes de trajet est retenu par la Région pour privilégier le régime de pensionnaire. Dans la région, 23 000 lycéens sont internes, soit plus de 15 % des effectifs. Cette moyenne est très variable selon les voies d'enseignement et la localisation des lycées. Ainsi, dans les lycées d'enseignement général et technologique, il y a relativement peu d'internes (de 6 % à 11 % des effectifs par département) du fait d'une offre couvrant l'ensemble de la région. Dans les lycées professionnels, le nombre moyen de places en internat couvre plus de 22 % des effectifs, mais la moyenne est supérieure à 40 % en lycée agricole et à 54 % dans les lycées maritimes. Cependant, la distance n'est pas toujours le premier critère retenu pour être pensionnaire. En effet, du fait de projets spécifiques d'intégrations, en particulier dans les voies professionnelles, quelques établissements accueillent plus de 60 % des élèves en internat et la proportion peut atteindre 75 % voire 95 % dans les maisons familiales rurales (MFR).

173 lycées bretons relèvent du ministère de l'Éducation nationale

Auteurs : Philippe Ermenault, Yann With (Rectorat)

Les 173 lycées bretons dépendant du ministère de l'Éducation nationale scolarisent près de 110 000 élèves à la rentrée 2018. Ces établissements sont de trois types : les lycées d'enseignement général et technologique (82), les lycées professionnels (52) et les lycées «polyvalents» (39). Ces derniers proposent les trois voies d'enseignement : générale, technologique et professionnelle. Ce type de lycée s'est développé ces trois dernières années dans la région en raison de fusions d'établissements. Les lycées polyvalents regroupent le plus souvent un lycée d'enseignement général et technologique et un lycée professionnel. Ces fusions s'observent sur l'ensemble des régions. En France, les lycées polyvalents représentent 22 % des établissements en 2018 comparé à 14 % en 2000.

Chaque établissement compte en moyenne 636 élèves, soit un niveau très proche de la moyenne nationale (639). Comme dans l'ensemble du pays, la taille moyenne des établissements bretons masque des disparités entre établissements publics et privés (figure 1). En effet, les premiers sont de plus grande taille (678 élèves en moyenne) que les seconds (582 élèves). Cependant, cet écart est moindre que celui enregistré en France métropolitaine (respectivement 848 et 334 élèves dans les enseignements public et privé).

La taille des établissements dépend également du type d'enseignement proposé. Ainsi, les lycées polyvalents, relativement plus nombreux dans l'enseignement privé, sont de grands établissements comptant en moyenne 830 élèves. Les lycées généraux et technologiques accueillent en moyenne 750 élèves et les lycées professionnels 310. L'Ille-et-Vilaine et le Finistère concentrent à eux seuls 60 % des lycéens bretons relevant du ministère de l'Éducation nationale. L'Ille-et-Vilaine compte deux fois plus de lycéens que les Côtes-d'Armor (respectivement 38 000 et 18 500 élèves).

Un large maillage de la région

Les établissements publics et privés se répartissent sur l'ensemble de la région et cohabitent souvent dans les mêmes villes (figure 2). Leur répartition montre peu de zones non couvertes, seule une bande allant de Pleyben à Bain-de-Bretagne présente une densité d'établissements moindre avec le plus souvent un seul des réseaux public ou privé représenté.

1 Des établissements publics de plus grande taille en moyenne

Répartition des effectifs par secteur et type d'établissement

	Nombre d'établissements	%	Nombre d'élèves	%	Effectifs moyens
Secteur public					
Lycée enseignement général et technologique	43	44	37 965	58	883
Lycée polyvalent	18	19	15 662	24	870
Lycée professionnel	36	37	12 102	18	336
Total	97	100	65 729	100	678
Secteur privé					
Lycée enseignement général et technologique	39	51	23 721	54	608
Lycée polyvalent	21	28	16 630	37	792
Lycée professionnel	16	21	3 866	9	242
Total	76	100	44 217	100	582
Secteur public et privé					
Lycée enseignement général et technologique	82	47	61 686	56	752
Lycée polyvalent	39	23	32 292	29	828
Lycée professionnel	52	30	15 968	15	307
Total général	173	100	109 946	100	636

Lecture : la Bretagne compte 97 établissements publics, 44% sont des lycées d'enseignement général et technologique qui scolarisent 37 965 élèves soit 883 en moyenne.

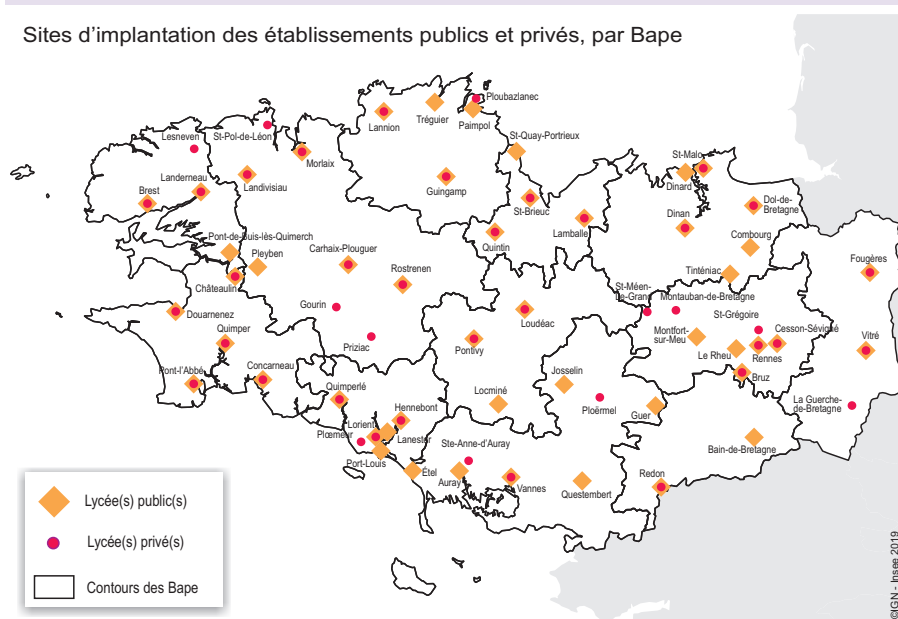
Source : Rectorat de l'académie de Rennes - BCP. Rentrée 2018.

En moyenne, chaque Bape compte environ 15 lycées. Celui de Rennes concentre le plus grand nombre d'établissements (28), suivi par ceux de Quimper (20) et Brest (19). Les Bape de Fougères-Vitré (7), Bain-de-Bretagne-Redon (6) et Pontivy-

Loudéac (6) ont moins d'établissements en lien avec des effectifs scolaires plus faibles. Le nombre moyen de lycéens par établissement est le plus élevé dans les Bape où se concentrent les plus fortes densités de population. C'est en particulier le cas pour ceux

2 Des réseaux public et privé répartis sur tout le territoire

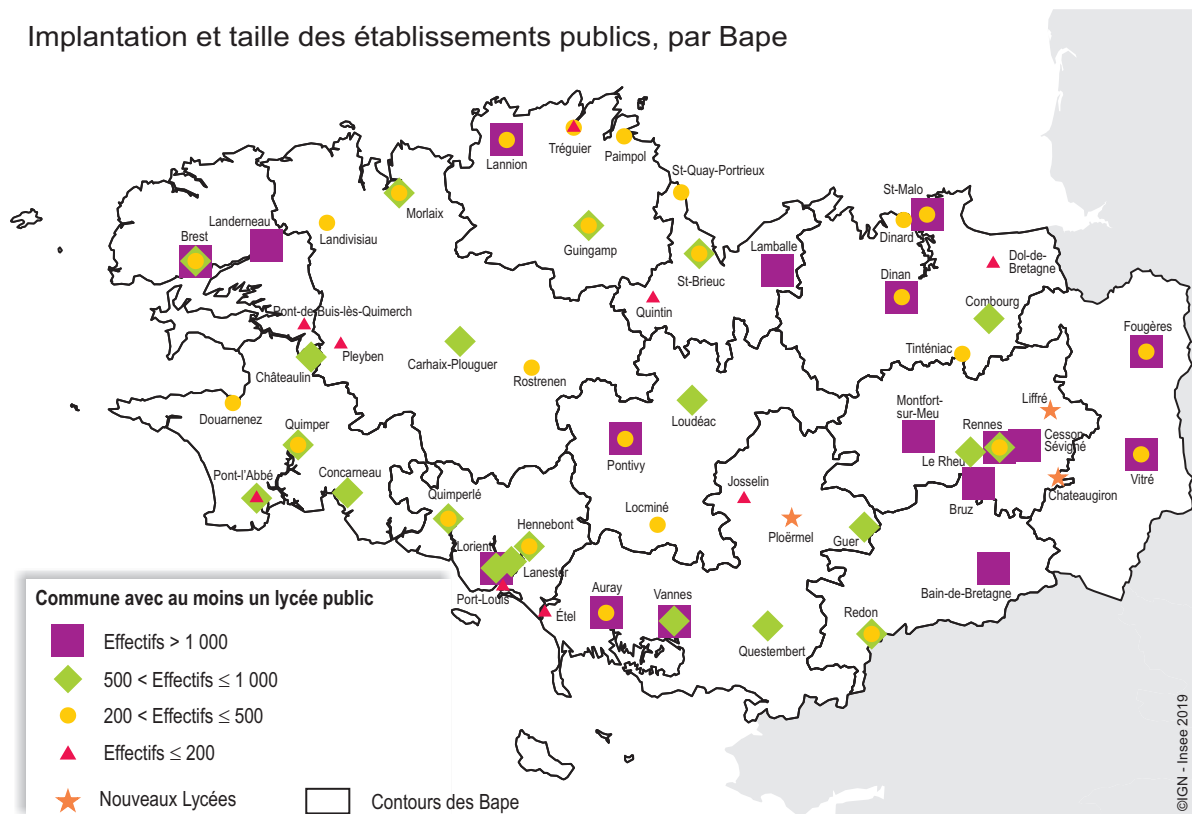
Sites d'implantation des établissements publics et privés, par Bape



Source : Rectorat de l'académie de Rennes - RAMSESE. Rentrée 2018.

4 Les plus grands établissements sont situés dans les pôles urbains

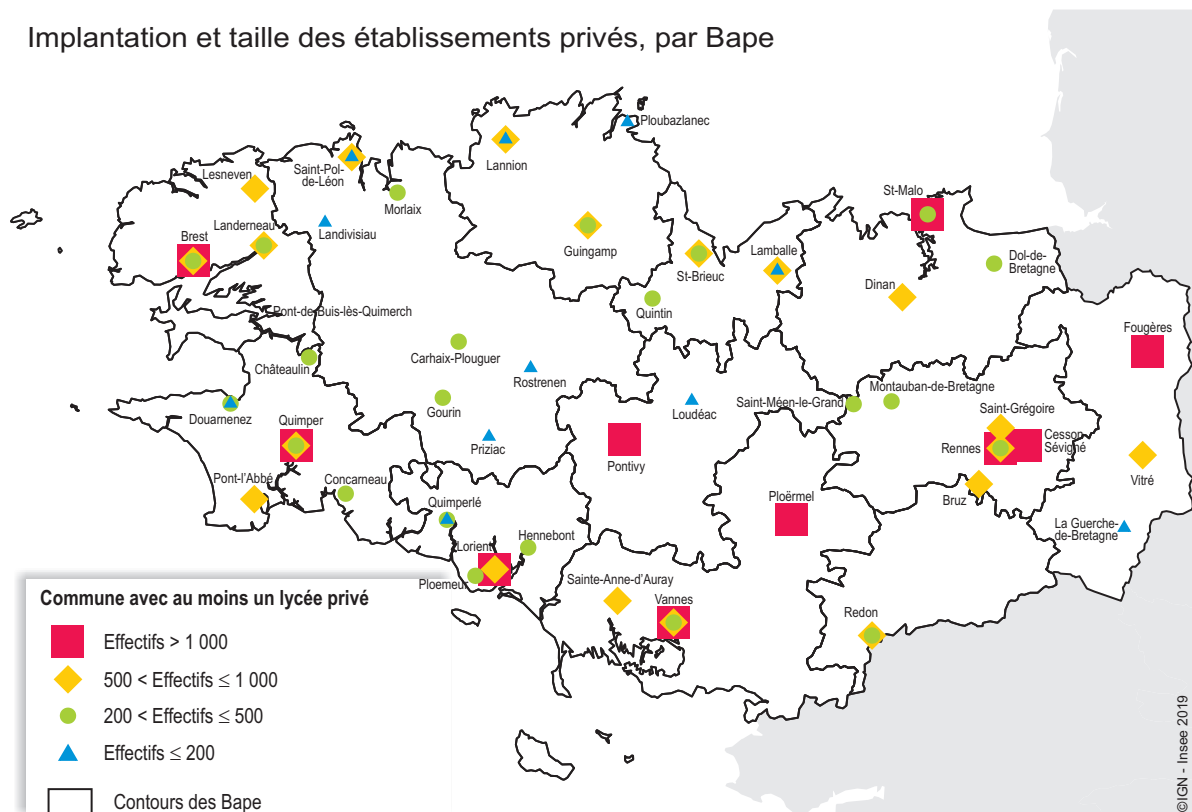
Implantation et taille des établissements publics, par Bape



Source : Rectorat de l'académie de Rennes. Rentrée 2018.

5 Davantage d'établissements de petite taille dans le privé

Implantation et taille des établissements privés, par Bape



Source : Rectorat de l'académie de Rennes. Rentrée 2018.

3 Les lycées professionnels en général de taille plus réduite

Taille des établissements par type et secteur

		Secteur public				Secteur privé			
		Établissements		Élèves		Établissements		Élèves	
		Nombre	%	Effectifs	%	Nombre	%	Effectifs	%
LP 307 élèves en moyenne	effectifs <= 200	9	25	1 269	10	7	44	1 067	28
	200 < effectifs <= 500	22	61	7 430	62	8	50	2 240	58
	500 < effectifs <= 1 000	5	14	3 403	28	1	6	559	14
	Total	36	100	12 102	100	16	100	3 866	100
LPO 828 élèves en moyenne	effectifs <= 200	0	0	0	0	1	5	76	0
	200 < effectifs <= 500	2	12	978	6	4	19	1 302	8
	500 < effectifs <= 1 000	9	53	6 715	44	10	47	7 877	48
	effectifs > 1 000	6	35	7 540	50	6	29	7 375	44
	Total	17	100	15 233	100	21	100	16 630	100
LGT 752 élèves en moyenne	effectifs <= 200	0	0	0	0	3	8	555	2
	200 < effectifs <= 500	8	18	3 417	9	15	38	5 161	22
	500 < effectifs <= 1 000	19	43	14 419	38	15	38	9 643	41
	effectifs > 1 000	17	39	20 558	53	6	16	8 362	35
	Total	44	100	38 394	100	39	100	23 721	100

Lecture : sur les 36 lycées professionnels publics de Bretagne, 25 % ont moins de 200 élèves soit 10 % des effectifs de ce type d'établissement.

Source : Rectorat de l'académie de Rennes - BCP. Rentrée 2018.

de Rennes, avec 838 élèves en moyenne par établissement, et d'Auray-Ploërmel-Vannes, avec 805 élèves. À l'inverse, le nombre moyen d'élèves se situe en deçà de la moyenne régionale dans les Bape de Carhaix-Morlaix (376) et Guingamp-Lannion (474), en raison d'une majorité d'établissements comptant moins de 500 élèves.

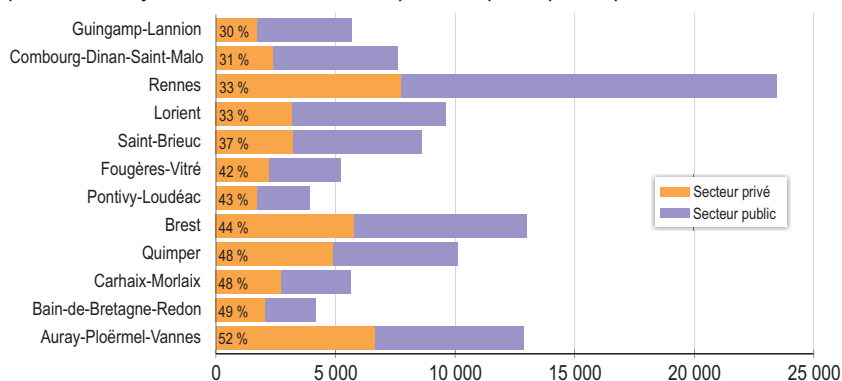
Des établissements de plus petite taille dans l'enseignement professionnel

En Bretagne, la quasi-totalité des lycées professionnels – près de 90 % – accueillent moins de 500 élèves. La part de ceux de très petite taille – moins de 200 élèves – atteint 30 %, positionnant à ce titre la Bretagne dans la moyenne nationale. Ces petits établissements sont relativement plus fréquents dans le secteur privé. Ainsi, alors que 44 % des lycées professionnels privés sont de très petite taille, cette proportion tombe à 25 % dans le public (figure 3). De même, le seul lycée polyvalent (LPO) et les trois lycées généraux et technologiques (LGT) scolarisant moins de 200 élèves dépendent tous du réseau privé.

Le Bape de Carhaix-Morlaix en héberge cinq, dont quatre dans le privé, et celui de Guingamp-Lannion trois, dont deux dans le privé (figures 4 et 5). À l'inverse, les Bape de Rennes et Bain-de-Bretagne-Redon n'en sont pas pourvus. En Bretagne, 35 lycées sont dans la catégorie des grands établissements car accueillant plus de 1 000 élèves. Aucun n'est un lycée professionnel, ce type d'établissement étant plutôt de petite voire très petite taille. Parmi les LPO publics, 35 % sont de grande taille et cette proportion atteint même 39 % dans les LGT

6 Le secteur privé est plus représenté dans le sud et le centre de la région

Répartition des lycéens dans les secteurs public et privé, par Bape



Champ : lycéens sous statut scolaire en CAP, MC, BMA, 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale dans les lycées relevant du ministère de l'éducation nationale (public et privé sous contrat).

Source : Rectorat de l'académie de Rennes - BCP. Rentrée 2018.

7 Le réseau public est majoritaire dans presque toutes les séries

Répartition des effectifs lycéens en enseignements public et privé dans la voie générale et technologique (GT), par niveau

	Public	Privé	Académie	Part du public (en %)
2^{ndes} GT	16 526	11 442	27 968	59
1^{ères} et Terminales	32 062	21 328	53 390	60
Général	22 776	15 468	38 244	60
Technologique	9 286	5 860	15 146	61
STMG - Sciences et technologies du management et de la gestion	5 226	2 813	8 039	65
STI2D - Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	2 237	1 425	3 662	61
ST2S - Sciences et technologies de la santé et du social	1 010	1 179	2 189	46
STL - Sciences et technologies de laboratoire	474	202	676	70
STD2A - Sciences et technologies du design et des arts appliqués	190	130	320	59
STHR - Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration	129	95	224	58
Brevet de technicien	20	16	36	56

Champ : lycéens sous statut scolaire en CAP, MC, BMA, 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale dans les lycées relevant du ministère de l'éducation nationale (public et privé sous contrat).

Source : Rectorat de l'académie de Rennes - BCP. Rentrée 2018.

8 Le privé est moins présent dans la voie professionnelle et plus particulièrement dans les formations liées à la production

Répartition des effectifs lycéens en enseignements public et privé dans la voie professionnelle, par diplôme

	Public	Privé	Académie	Part du public (en %)
CAP	2 393	1 328	3 721	64
Production (%)	59,6	50,4	56,3	68
Services (%)	40,4	49,6	43,7	59
Bac Pro	14 427	9 993	24 420	59
Production (%)	54,8	38,1	48,0	67
Services (%)	45,2	61,9	52,0	51
Mention complémentaire	176	126	302	58
Brevet des métiers d'art	145	0	145	100

Champ : lycéens sous statut scolaire en CAP, MC, BMA, 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale dans les lycées relevant du ministère de l'éducation nationale (public et privé sous contrat).

Source : Rectorat de l'académie de Rennes - BCP. Rentrée 2018.

publics. Ces grands établissements accueillent 40 % des lycéens de la région, toutes voies d'enseignement confondues et près de la moitié de ceux inscrits en LGT ou LPO. Le Bape de Rennes regroupe à lui seul 11 de ces établissements, dont 7 dans la ville de Rennes. À l'opposé, celui de Carhaix-Morlaix n'en héberge aucun. Afin d'anticiper l'évolution du nombre de lycéens dans la région (*partie II sur les projections*), deux nouveaux lycées publics de plus de 1 000 élèves vont ouvrir dans les prochaines années dans le Bape de Rennes, à Liffre et Châteaugiron. Un troisième, de moindre taille (750 élèves), est prévu à Ploërmel, dans le Bape d'Auray-Ploërmel-Vannes.

4 élèves sur 10 étudient dans le secteur privé

En Bretagne, le secteur privé regroupe 44 % des lycées et scolarise 40 % des élèves. Décliné par département, le Morbihan est celui dans lequel l'enseignement privé est le plus fortement implanté, accueillant quasiment la moitié (47 %) des lycéens. Plus généralement, le secteur privé est plus représenté dans le sud et le centre de la région. Il est même majoritaire dans le Bape d'Auray-Ploërmel-Vannes (*figure 6*). Les Bape de Quimper, Carhaix-Morlaix et Bain-de-Bretagne-Redon ont également des proportions élevées de lycéens scolarisés dans ce secteur. À l'inverse, moins d'un

tiers des élèves des Bape de Guingamp-Lannion, Combourg-Dinan-Saint-Malo et Rennes fréquentent un établissement privé.

81 400 élèves dans la voie générale et technologique

L'académie de Rennes compte près de 28 000 élèves en secondes et plus de 53 000 en premières et terminales dans la voie générale et technologique (*figure 7*).

En 2018, plus de 71 % des élèves de premières et terminales de la voie générale et technologique sont scolarisés dans l'enseignement général. À la rentrée 2019, les trois séries générales (L, ES et S) laissent la place aux enseignements de spécialité (*encadré*).

Parmi les 15 000 lycéens choisissant la voie technologique, plus de la moitié se dirige vers les STMG (sciences et technologies du management et de la gestion) et près d'un quart vers les STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable).

Le poids du privé est moins important dans la série STL (sciences et technologies de laboratoire) en lien avec la nécessité d'offrir des infrastructures spécifiques. Inversement, la filière santé et social (ST2S) est majoritairement enseignée dans le secteur privé.

La réforme du baccalauréat

En 2017, une mission de réflexion sur la réforme et la valorisation du baccalauréat a été diligentée par le gouvernement. L'objectif est principalement de simplifier son organisation et d'affirmer sa fonction d'accès à l'enseignement supérieur, en lien avec la question essentielle de l'orientation. Cette réforme se met en place progressivement et sera complètement effective en 2021. La première cohorte concernée par le nouveau baccalauréat est celle qui entre en classe de première à la rentrée 2019. L'organisation du lycée général et technologique comme les programmes d'enseignement vont ainsi évoluer pour préparer à ce nouveau bac. Il n'y aura plus de séries en voie générale mais des parcours choisis par chaque lycéen en fonction de ses goûts et ambitions. Des choix de spécialités seront également possibles dans la filière technologique qui maintiendra quant à elle les séries actuelles. Le nouveau lycée proposera trois types d'enseignements permettant d'enrichir l'offre de formation : un socle commun de culture générale, humaniste et scientifique, des disciplines de spécialités (3 en première et 2 en terminale) mais également des temps de réflexion sur les orientations durant les trois années de lycée.

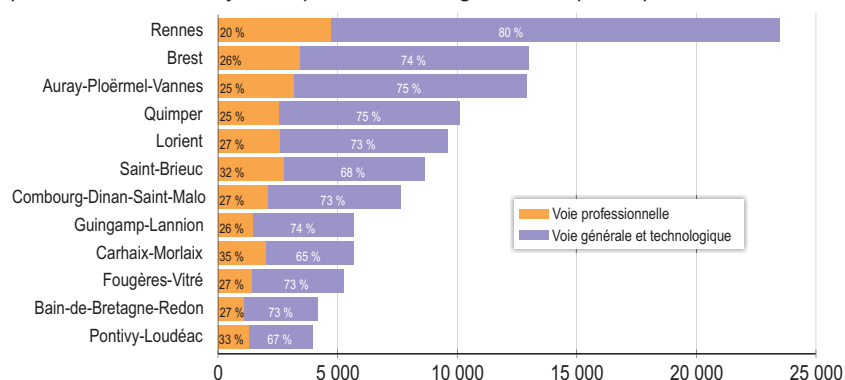
En Bretagne, 85 % des lycées publics généraux et technologiques proposent au moins les 7 enseignements de spécialité les plus courants (mathématiques ; physique-chimie ; sciences de la vie et de la terre ; histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ; humanités, littérature et philosophie ; langues, littératures et cultures étrangères ; sciences économiques et sociales). À l'issue du troisième trimestre de l'année scolaire 2018-2019, 258 combinaisons ont été exprimées par 10 447 élèves de seconde s'orientant vers un bac

général. L'analyse des résultats montre que 60 % des élèves ont fait des choix qu'ils n'auraient pas pu faire avec les séries S, L et ES. Seuls 40 % des élèves ont opté pour des enseignements combinant des matières uniquement scientifiques ou littéraires. Si 29 % des élèves associent « mathématiques », « physique-chimie » et « sciences de la vie et de la terre » (équivalent de la série S), le choix de la majorité d'entre eux reflète des profils très diversifiés associant des enseignements scientifiques à des enseignements de sciences humaines. Par ailleurs, les élèves plébiscitent les nouveaux enseignements de spécialité. L'enseignement « histoire-géographie, géopolitique, science politique » a été choisi par 36 % des élèves. Quant à l'enseignement « numérique et sciences informatiques », il a été choisi par plus de 800 élèves, un début prometteur pour un nouvel enseignement autour duquel s'enclenche une vraie dynamique.

Concernant le lycée professionnel, l'objectif de la réforme est de renforcer le niveau d'excellence des formations et de les tourner vers les métiers d'avenir. Le nouveau baccalauréat professionnel propose aux élèves en fin de classe de 3^e de choisir leur orientation en seconde parmi des familles de métiers demandant des compétences communes. L'apprentissage se généralise dans les établissements. Les jeunes en classe de première devront opter pour l'apprentissage ou la poursuite en lycée, tandis qu'en terminale, l'élève aura la possibilité de choisir des modules lui permettant de s'orienter soit vers une préparation à l'insertion professionnelle, soit vers la poursuite d'études. Les relations entre le lycée et les secteurs professionnels vont ainsi se renforcer.

9 74 % des lycéens sont scolarisés dans la voie générale ou technologique en 2018

Répartition des effectifs lycéens par voie d'enseignement et par Bape



Champ : lycéens sous statut scolaire en CAP, MC, BMA, 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale dans les lycées relevant du ministère de l'éducation nationale (public et privé sous contrat).

Source : Rectorat de l'académie de Rennes - BCP. Rentrée 2018.

28 600 élèves dans la voie professionnelle

Parmi les élèves choisissant la voie professionnelle, 13 % suivent un cursus de préparation au CAP alors que la très grande majorité (85 %) opte pour le Bac professionnel (figure 8). Le poids du public est plus important en CAP (64 %) qu'en Bac

pro (59 %), et plus particulièrement dans les formations relevant de la production (68 % en CAP et 67 % en Bac pro), en raison des infrastructures qu'elles nécessitent, par exemple dans les formations aux métiers de l'industrie, aux métiers de bouche. À l'inverse, les Bacs pros liés aux services se répartissent à parts égales dans le privé et le public. Les spécialités les plus

fréquemment préparées sont celles concernant le commerce et la vente ou en lien avec les services aux personnes. La filière professionnelle bénéficie de changements récents, avec la mise en place de 500 nouvelles formations dès 2017, en lien avec des métiers nouveaux (numérique, énergie renouvelable...) ou prenant en compte des métiers sous tension. Ces changements accompagnent la réforme des lycées qui aura lieu à la rentrée 2019 (encadré).

À la rentrée 2018 en Bretagne, 26 % des lycéens scolarisés dans un lycée relevant du ministère de l'Éducation nationale empruntent la voie professionnelle. Ce taux est légèrement inférieur à la moyenne nationale (28 %). La voie professionnelle (figure 9) est beaucoup plus présente en centre Bretagne et particulièrement dans les Bape de Carhaix-Morlaix, avec plus d'un tiers des lycéens (35 %), Pontivy-Loudéac (33 %) et Saint-Brieuc (32 %). Les Bape de Rennes et, à un degré moindre, ceux de Quimper et Auray-Ploërmel-Vannes privilégient davantage la voie générale et technologique. ■

10 110 000 élèves répartis dans 173 établissements en Bretagne

Tableau récapitulatif des indicateurs par Bape

	Lycées		Élèves		Nombre moyen d'élèves par lycée		
	Nombre	Part du privé (en %)	Effectifs	Part du privé (en %)	Public + Privé	Public	Privé
Rennes	28	39	23 457	33	838	925	704
Quimper	20	50	10 117	48	506	525	487
Brest	19	47	12 981	44	683	721	642
Saint-Brieuc	16	44	8 619	37	539	599	461
Auray-Ploërmel-Vannes	16	44	12 879	52	805	693	948
Carhaix-Morlaix	15	60	5 641	48	376	486	303
Lorient	15	40	9 610	33	641	714	531
Combourg-Dinan-Saint-Malo	13	31	7 605	31	585	580	596
Guingamp-Lannion	12	42	5 686	30	474	569	341
Fougères-Vitré	7	43	5 225	42	746	754	737
Bain-Redon	6	50	4 175	49	696	705	687
Pontivy-Loudéac	6	33	3 951	43	659	563	851
Total général	173	44	109 946	40	636	678	582

Champ : lycéens sous statut scolaire en CAP, MC, BMA, 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale dans les lycées relevant du ministère de l'éducation nationale (public et privé sous contrat).

Source : Rectorat de l'académie de Rennes - BCP. Rentrée 2018.

Toutefois, dans la seule voie professionnelle cette part atteint un tiers des effectifs.

Un maillage territorial dense

Les lycées agricoles sont répartis sur l'ensemble du territoire régional, avec cependant une moindre densité dans le Centre Ouest Bretagne, où les élèves sont moins nombreux (figure 2). Ainsi, plus de la moitié (54 %) des élèves de l'enseignement agricole résident à moins de 25 km de leur lieu d'études (figure 3) et 60 % étudient dans leur Bape de résidence. Une petite partie des élèves (3,4 %) est originaire des départements voisins (Loire-Atlantique, Mayenne et Manche). Seuls 1,5 % des élèves viennent de plus loin, en particulier de la région parisienne. Les enseignements les plus rares, comme l'élevage et soin des animaux ou la filière équine, sont logiquement ceux attirant la plus forte proportion d'élèves dont le lieu de résidence est éloigné.

L'enseignement agricole possède par ailleurs la particularité de disposer d'une bonne capacité d'accueil des élèves en internat. Près de la moitié (45 %) des élèves de l'enseignement agricole bénéficient ainsi de cette possibilité, en particulier lorsque leur lieu de résidence est éloigné, mais pas uniquement : un cinquième des élèves résidant à moins de 25 km de leur lieu d'étude est interne.

Une majorité d'établissements de taille moyenne

Par rapport aux établissements de l'Éducation nationale, ceux de l'enseignement agricole sont plus souvent de taille inférieure. Ainsi, à la rentrée 2018, 8 établissements comptent moins de 100 élèves (tous niveaux confondus) (figure 4). Il s'agit essentiellement de MFR, qui, du fait de leur structure particulière, sont généralement plus petites. Deux sites annexes de lycées plus importants comprennent également des effectifs inférieurs à 100 élèves. Hors MFR et établissements annexes, le LEPPA (lycée d'enseignement professionnel privé agricole) Dominique Savio de Dinan constitue le plus petit lycée agricole avec une centaine d'élèves. Il est cependant intégré à un groupe d'enseignement privé plus important sur Dinan (Les Cordeliers).

A contrario, six lycées agricoles accueillent plus de 500 élèves. Il s'agit de lycées dépendant du CNEAP, les deux plus importants étant les lycées la Touche à Ploërmel et Pommerit à Pommerit-Jaudy. Les plus grands lycées publics, ceux du Gros Chêne à Pontivy et du Rheu près de Rennes, dépassent 400 élèves.

3 L'internat : une pratique répandue

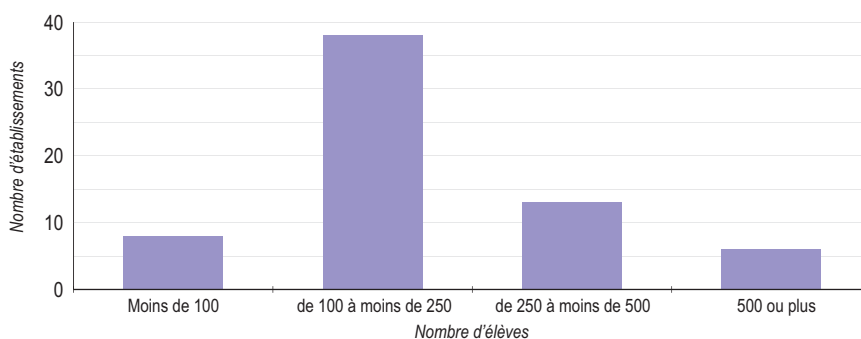
Répartition des élèves suivant leur statut et la distance au lycée de leur résidence (en %)

	Demi-pensionnaire	Externe	Interne	Ensemble
Moins de 10 km	15,4	3,5	1,3	20,2
10 à moins de 25 km	24,0	1,2	8,8	34,0
25 à moins de 50 km	8,8	0,5	16,5	25,8
50 à moins de 75 km	0,6	0,1	8,5	9,2
75 à moins de 100 km	0,2	0,0	4,5	4,7
100 km ou plus	0,3	0,1	5,7	6,1
Ensemble	49,3	5,4	45,3	100,0

Source : Draaf Bretagne - Base élèves. Rentrée 2018.

4 Des établissements de taille souvent modeste

Répartition des établissements de l'enseignement agricole en Bretagne selon le nombre d'élèves



Note : ce graphique représente la taille des établissements bretons de l'enseignement agricole. Certains établissements situés dans des communes différentes peuvent appartenir à un même lycée agricole.

Source : Draaf Bretagne - Base élèves. Rentrée 2018.

En moyenne, les lycées agricoles bretons accueillent 180 élèves lycéens, en incluant les sites annexes. En ajoutant les effectifs des classes de 4^e et post-bac, l'effectif moyen des lycées agricoles atteint 260 élèves.

Des enseignements au service des territoires

L'offre d'enseignement dans les lycées agricoles présente une forte variété, tant en niveaux de formation qu'en secteurs d'activité. De fait, plus que d'un enseignement agricole au sens strict, il s'agit aujourd'hui d'un enseignement orienté vers l'activité des territoires, en particulier ruraux, et dans les services aux personnes.

La majeure partie des élèves (70 %) suit ainsi une formation menant à un bac professionnel (figure 5). La spécialisation « services aux personnes et aux territoires » regroupe 42 % de ces élèves. Elle conduit à exercer une activité de services destinée à mettre en valeur les territoires ruraux, que ce soit des services à la personne ou des prestations liées aux transports, aux loisirs,

aux activités culturelles et sportives, au tourisme... La spécialisation de bac professionnel « conduite et gestion de l'entreprise agricole » comprend 20 % des élèves. Cet enseignement prépare à gérer une entreprise agricole dans un contexte en forte évolution nécessitant la maîtrise de connaissances et d'outils de plus en plus techniques.

Les douze autres spécialisations présentes en Bretagne regroupent chacune moins de 10 % des élèves scolarisés en bacs professionnels. Elles préparent à des métiers aussi divers que l'aménagement paysager, l'agroéquipement, la vente dans les domaines de l'alimentation, des animaleries et du jardin, la gestion des milieux naturels...

Outre les préparations aux différents bacs professionnels, d'autres formations de type seconde de détermination sont offertes. Regroupant 15 % des effectifs, elles mènent à un bac technologique Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV) ou Sciences et technologies de laboratoire, ou bien un bac S.

Enfin, le Certificat d'aptitude professionnel agricole (CAPA) regroupe également 15 % des élèves des lycées agricoles. Il vise à

5 70 % des élèves suivent une formation menant à un bac professionnel

Les effectifs dans l'enseignement agricole

	Nombre d'élèves	%
Selon les filières	10 936	100,0
Bac Pro	5 052	46,2
Seconde Pro	2 568	23,5
CAPA	1 581	14,5
Bac Techno	906	8,3
Cycle détermination lycée	559	5,1
Bac S	216	2,0
CAP	54	0,5
Selon le type d'enseignement	10 936	100,0
Voie professionnelle	9 255	84,6
Services	4 240	38,8
Production	2 245	20,5
Aménagement espace protection de l'environnement	1 202	11,0
Commercialisation	855	7,8
Équipements pour l'agriculture	330	3,0
Activités hippiques	157	1,4
Transformation	116	1,1
Élevage et soins aux animaux	110	1,0
Voie générale et technologique	1 681	15,4

Source : Draaf Bretagne - Base élèves. Rentrée 2018.

former des ouvriers qualifiés des entreprises agricoles ou para-agricoles. Très fortement professionnalisé, il permet à ses diplômés d'intégrer rapidement le monde actif. Là encore, la formation la plus représentée est le CAPA services aux personnes et vente en espace rural (64 % des élèves de CAPA en Bretagne). Les CAPA liés aux métiers de l'agriculture ne représentent que 19 % des élèves et le CAPA de jardinier paysagiste 16 %. Deux formations plus confidentielles existent également : celles de palefrenier-soigneur et de maréchal-ferrant. Par ailleurs, certains établissements d'enseignement agricole proposent également un CAP fleuriste.

Les élèves de l'enseignement agricole bénéficient de bons taux de réussite aux examens : 83 % pour les bacs professionnels et 96 % en CAPA par exemple au niveau national.

Des origines très diverses : neuf élèves sur dix ne viennent pas d'un milieu familial agricole

La diversité du profil des élèves reflète celle des formations. La moitié des élèves (49 %) est issue d'un milieu d'ouvriers ou d'employés. Pour 20 % des élèves, les parents exercent un métier de professions intermédiaires ou cadres. Les enfants de parents exploitants agricoles représentent 12 % des élèves. Ces derniers sont surreprésentés dans l'enseignement agricole par rapport à leur poids dans la population bretonne. La spécificité des enseignements agricoles mais aussi une meilleure connaissance de ces enseignements par les parents peut expliquer cette surreprésentation. Néanmoins, même dans les spécialités liées à la production agricole où les enfants d'exploitants sont les plus nombreux (en particulier la conduite d'exploitation et l'agroéquipement), ils représentent au plus 30 % des élèves.

Plus de la moitié (55 %) des élèves sont des filles. Cependant cette proportion varie fortement selon les enseignements. Elle est de 86 % pour les services à la personne et aux territoires mais aussi dans la filière équine et de 69 % dans celle de l'élevage et du soin aux animaux. À l'opposé, elle atteint à peine 2 % pour les formations de l'équipement pour l'agriculture, 8 % pour l'aménagement de l'espace et 31 % pour la production agricole. Ainsi, la plus forte présence des filles dans l'enseignement agricole s'explique principalement par le poids des formations de services.

Une érosion des effectifs

La Bretagne compte 5 lycées agricoles de moins en 2018 par rapport à 2009. Entre les rentrées 2014 et 2018, les effectifs des lycées de l'enseignement agricole en Bretagne, tous niveaux confondus, ont baissé de 750 élèves, soit une diminution de 1,1 % en moyenne par an. Cette baisse des effectifs n'est pas homogène selon les spécialisations et les types d'établissements. Ainsi, les effectifs des établissements publics restent relativement stables (-0,3 % par an). Par ailleurs, cette baisse touche plutôt les enseignements tournés vers les services (-2,3 %). Pour ceux spécialisés dans la production, les effectifs progressent légèrement (+0,4 %). Ces évolutions sont globalement similaires à celles observées au sein de l'Éducation nationale, avec une baisse de l'enseignement technique et professionnel alors que les effectifs dans les filières générales augmentent. Les diminutions d'effectifs dans l'enseignement agricole sont visibles sur l'ensemble de la région, même si quelques établissements gagnent des élèves, en particulier dans la périphérie rennaise, reflétant ainsi les grandes évolutions démographiques en cours. ■

600 jeunes en formation CAP et Bac pro dans les lycées maritimes bretons

Auteur : Magali Février (Insee)

La Bretagne est l'une des six régions de France métropolitaine dans lesquelles sont enseignées les formations aux métiers de la mer. Les enseignements dans le domaine maritime dépendent du ministère chargé de la mer, actuellement celui de la Transition écologique et solidaire. La Direction des affaires maritimes assure la tutelle des lycées professionnels et de l'École nationale supérieure de la marine (ENSM), relayée par les Directions interrégionales de la mer (Dirm). En Bretagne, il s'agit de la Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest (Dirm NamO). Les formations proposées sont des formations initiales scolaires, des formations professionnelles continues et la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Parmi les douze lycées maritimes de France, quatre sont implantés en Bretagne, à raison d'un par département. Ils sont basés à Étel, Le Guilvinec, Paimpol et Saint-Malo (figure 1). Hormis celui de Saint-Malo, les autres lycées accueillent chacun moins de 200 élèves et sont situés dans des villes assez peu dotées en établissements d'enseignement secondaire. Un lycée polyvalent est implanté à Paimpol et un lycée professionnel à Étel. Aucun établissement n'existe sur Le Guilvinec, les lycées les plus proches étant à Pont-L'Abbé.

À la rentrée 2018, 700 jeunes sont inscrits dans l'un de ces quatre établissements. Le bac professionnel concentre 77 % des effectifs, les classes de BTS et de préparation à l'entrée en BTS en mobilisent 12 % et les formations en CAP 11 %.

Quatre baccalauréats professionnels et un CAP

L'offre de la région dans les lycées maritimes se compose en particulier de quatre baccalauréats professionnels. Les formations intégrant la conduite et gestion des entreprises maritimes (CGEM) proposent une option commerce ou une option pêche. Environ 250 lycéens y sont inscrits (figure 2), dont près de 90 sont en terminale. La formation prépare au métier de marin de pêche maritime ou dans le service pont des navires de commerce (marchandises ou passagers).

Le baccalauréat spécialisé en électromécanique attire 180 jeunes dans les lycées maritimes bretons. La formation permet d'être

1 Plus de 600 lycéens scolarisés en bac pro et CAP en Bretagne

Effectifs lycéens de l'enseignement maritime selon les diplômes préparés en 2018

	CAP	PRO	Total	Post BAC	Ensemble
Saint-Malo	21	149	170	37	207
Paimpol	18	144	162	11	173
Le Guilvinec	19	102	121	23	144
Étel	17	147	164	12	176
Total Bretagne	75	542	617	83	700

Source : Dirm NamO lycées maritimes - Rentrée 2018.

électromécanicien marine qualifié, d'encadrer des équipes en mer ou sur terre, pouvant embarquer sur des navires de commerce ou de pêche.

La spécialité « cultures marines » est enseignée dans les établissements d'Étel et de Saint-Malo. Cette formation est orientée vers la production en milieu marin et la commercialisation des poissons, crustacés, algues, ostréiculture, mytiliculture. Elle accueille un peu moins de 60 jeunes inscrits, sur l'ensemble des trois ans de ce cursus.

Le quatrième baccalauréat professionnel maritime, « maintenance nautique », est dispensé au lycée de Paimpol auprès de 43 élèves. Il est également proposé dans trois autres établissements dépendant de l'Éducation nationale. En effet, ce bac, formant à l'entretien et la maintenance des bateaux de plaisance, est enseigné dans un lycée polyvalent de Concarneau et dans deux autres lycées professionnels basés à Étel et Pont-L'Abbé.

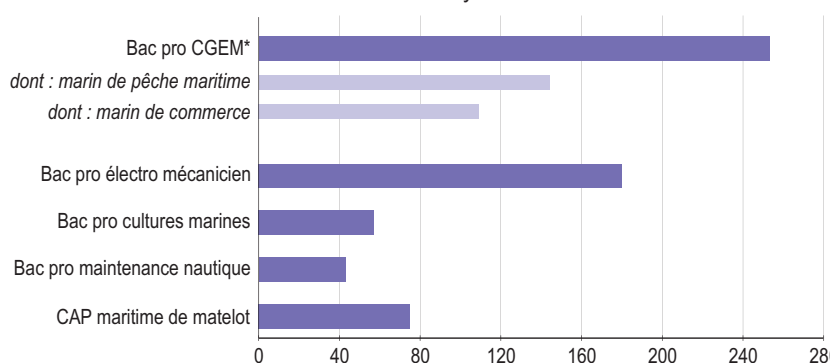
En parallèle des baccalauréats professionnels, les quatre lycées maritimes proposent le certificat d'aptitude professionnel maritime (CAPM) de matelot. En 2018, 75 jeunes préparent le CAP matelot en vue d'en faire leur métier. Certains d'entre eux s'orientent ensuite vers un baccalauréat professionnel.

Les lycéens de l'enseignement maritime : essentiellement des Bretons

Les lycéens fréquentant les établissements bretons proviennent dans quasiment 9 cas sur 10 (88 %) de la région. En grande majorité leur lycée d'études se situe dans leur département de résidence. Les autres lycéens viennent essentiellement de départements limitrophes à la région, la Manche et la Loire-Atlantique. Le choix de l'internat est plutôt fréquent puisqu'il concerne près de 60 % des élèves en Bac pro ou en CAP. L'environnement familial n'apparaît pas comme un facteur déterminant dans

2 Plus de 250 élèves en bac pro pour être marins sur navires de commerce ou de pêche

Nombre d'élèves à la rentrée 2018-2019 dans les lycées maritimes bretons



(*) bac Pro CGEM conduite et gestion des entreprises maritimes, formant les marins sur bateaux de commerce et marins de pêche maritime.

Source : Dirm NamO - Rentrée 2018 dans les 4 lycées maritimes bretons (hors BTS et classes préparatoires).

l'orientation vers l'enseignement maritime. Parmi les 600 lycéens scolarisés en Bac Pro et CAP, 15 % ont ainsi un des parents exerçant un métier en lien avec la marine ou la pêche. Cette proportion est un peu plus élevée parmi ceux préparant le CAP matelot ou le baccalauréat CGEM option pêche (21 %). Les garçons sont très largement majoritaires dans les lycées maritimes puisqu'ils constituent 93 % des effectifs. Alors que les filles sont un peu plus présentes dans certains bacs professionnels, leur part y demeure assez faible. Il s'agit par exemple des spécialités « cultures marines » (12 %) et « conduite et gestion des entreprises maritimes » option commerce (14 %).

Environ 80 élèves en formation post-bac

Les formations post-bac dans les lycées maritimes bretons concernent un peu plus de 80 élèves. La majorité (45) se partage sur les deux spécialités de BTS. Le brevet basé à Saint-Malo concerne la maintenance des systèmes électro-navals (MASEN). Depuis la rentrée 2017, un BTS est également proposé au Guilvinec, portant sur la pêche et la gestion de l'environnement (PGEM). Il développe des compétences dans la conduite et la gestion d'un navire, dans la conduite de pêche, mais également sur la

préservation du milieu marin. Les lycées de Paimpol et d'Étel, quant à eux, proposent une année de mise à niveau pour les jeunes venant d'autres baccalauréats afin d'intégrer un des deux BTS. Enfin, à Saint-Malo, 14 élèves sont inscrits en classe préparatoire pour la formation de chef de quart machine à ENSM.

Complétant ces enseignements initiaux, les lycées maritimes dispensent des formations en apprentissage, des formations professionnelles continues, prenant en compte les évolutions de la réglementation internationale.

Quelques formations initiales aux métiers de la mer sont réalisées dans d'autres établissements que les 4 lycées maritimes. Ainsi, le lycée agricole de Fouesnant propose un bac et un BTS Aquacole. L'enseignement supérieur autour des métiers de la mer est largement implanté en Bretagne : c'est le cas de l'école nationale supérieure maritime dont un des sites est à Saint-Malo ou encore de l'Institut universitaire européen de la mer basé à Brest-Plouzané.

Tendances et perspectives

À la rentrée de l'année scolaire 2019-2020, un nouveau baccalauréat va être expérimenté au lycée d'Étel, l'un des 2 lycées retenus par le ministère pour cette expérimentation avec celui de Fécamp en

Normandie. Il s'agit d'un baccalauréat maritime polyvalent qui permettra aux élèves d'acquérir une double qualification, avec des compétences pour le pont et pour la machine.

Toujours pour renforcer les liens entre les formations et les besoins en termes de métiers, certains enseignements vont compléter les formations dispensées dans les baccalauréats professionnels maritimes, en particulier sur l'option pêche et sur le bac électromécanique.

Enfin, la réforme des baccalauréats professionnels concerne également l'enseignement maritime avec la mise en place d'une année de seconde commune aux différents baccalauréats.

Depuis deux ans, les effectifs dans les lycées maritimes sont supérieurs de 7 % à ceux de 2015 ou 2016 du fait de l'ouverture d'une classe en BTS au Guilvinec et d'une tendance favorable sur Saint-Malo. Le nombre d'élèves en baccalauréat professionnel est relativement stable, les effectifs dans ces deux premiers lycées compensant le ralentissement à Étel et dans une moindre mesure à Paimpol. Dans ce contexte, l'ouverture d'un bac polyvalent dans le lycée maritime d'Étel pourrait consolider les effectifs de cet établissement. ■

Les tendances récentes : forte augmentation des effectifs lycéens depuis 2010

Auteurs : Philippe Ermenault, Yann With (Rectorat)

En Bretagne, les effectifs lycéens de l'Éducation nationale ont augmenté de 9,3 % en huit ans, passant de 100 567 en 2010 à 109 946 en 2018 (figure 1). Ce dynamisme s'observe également dans les autres régions de la façade ouest. Sur la même période, le nombre de lycéens a augmenté plus faiblement sur l'ensemble du pays (+ 5,6 %). Entre 2010 et 2018, la Bretagne compte ainsi en moyenne plus de 1 100 lycéens supplémentaires chaque année. L'augmentation est encore plus marquée entre 2013 et 2017 avec plus de 2 000 élèves supplémentaires par an. En 2018, la croissance des effectifs commence à ralentir. Cette hausse, consécutive à l'accroissement des naissances des années 2000, concerne la plupart des Bape (figure 2).

Seul le Bape de Guingamp-Lannion a une évolution du nombre de lycéens quasi nulle entre 2010 et 2018 (- 0,4 %). La baisse des effectifs apparue entre 2010 et 2013 dans ce Bape a été compensée par une progression depuis, permettant de retrouver pratiquement le niveau de 2010. Toujours sur la période 2010-2018, les effectifs de lycéens progressent dans les Bape de Brest, Carhaix-Morlaix et Quimper mais à un rythme moindre qu'en moyenne pour la région (entre + 2,6 % et + 6,0 %).

Les zones les plus dynamiques se situent à l'est de la Bretagne, dans les Bape de Bain-de-Bretagne-Redon (+ 25,0 %), Fougères-Vitré (+ 19,1 %) et Auray-Vannes-Ploërmel (+ 15,5 %). Dans ces 3 Bape, le rythme de croissance est même supérieur à celui de Rennes (+ 12,9 %). Dans les autres Bape, les évolutions sont proches de la moyenne observée pour l'ensemble de l'académie.

Par secteur, les effectifs ont progressé davantage dans le public (+ 11,0 %) que dans le privé (+ 7,0 %). Les évolutions observées dans chaque réseau apparaissent similaires mais légèrement décalées dans le temps. Ainsi, après une légère baisse en 2011, les effectifs dans le public ont connu une hausse forte et continue jusqu'en 2016. Dans le privé, au contraire, ils stagnent plutôt jusqu'en 2014 avant d'augmenter nettement jusqu'en 2017.

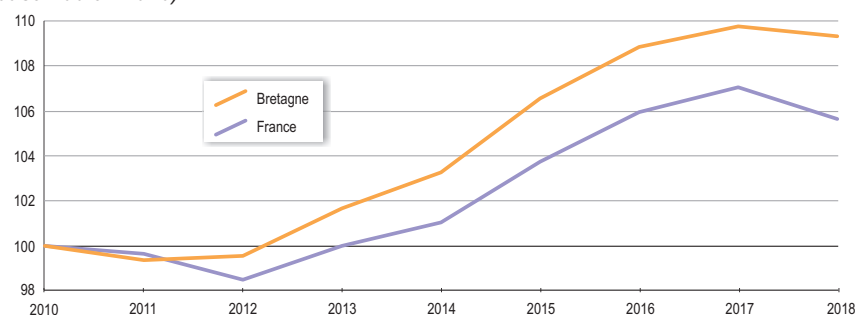
Entre 2010 et 2018, la progression des effectifs au sein de l'académie de Rennes s'est concentrée sur la voie générale et technologique (figure 3) avec une augmentation pour celle-ci de 15,0 % sur cette période

(+ 12,8 % au niveau national). L'ampleur de cette hausse diffère fortement selon les territoires. Ainsi, les effectifs lycéens dans la voie générale et technologique progressent nettement moins dans les Bape situés le plus à l'ouest de la région : Brest (+ 5,6 %), Guingamp-Lannion (+ 4,3 %), Carhaix-Morlaix (+ 7,9 %), Lorient-Quimperlé (+ 8,0 %) et Quimper (+ 9,5 %).

A contrario, les plus fortes hausses se situent dans les Bape situés les plus à l'est (Fougères-Vitré avec + 28 %), au centre (Pontivy-Loudéac, + 24 %) et au sud (Auray-Vannes-Ploërmel, + 25 % et Bain-de-Bretagne-Redon, + 30 %). Dans les Bape de Rennes, Combours-Dinan-Saint-Malo et Saint-Brieuc, les évolutions

1 Entre 2010 et 2018, le nombre de lycéens a augmenté plus vite en Bretagne qu'au niveau national

Évolution des effectifs du second degré
(base 100 en 2010)



Champ : lycéens sous statut scolaire en CAP, MC, BMA, 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale dans les lycées relevant du ministère de l'éducation nationale (public et privé sous contrat).

Source : Rectorat de l'académie de Rennes - BCP.

2 Une croissance des effectifs lycéens plus importante à l'est de la Bretagne

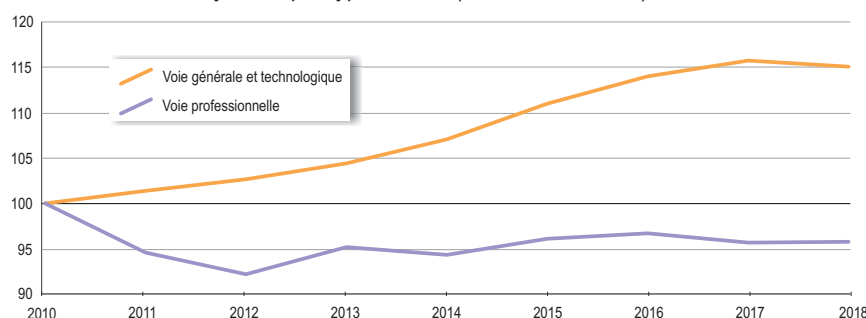
Évolution des effectifs lycéens entre 2010 et 2018



Source : Rectorat de l'académie de Rennes - BCP.

3 La croissance des effectifs a bénéficié uniquement à la voie générale et technologique

Évolution des effectifs lycéens par type de voie (base 100 en 2010)



Champ : lycéens sous statut scolaire en CAP, MC, BMA, 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale dans les lycées relevant du ministère de l'éducation nationale (public et privé sous contrat).

Source : Rectorat de l'académie de Rennes - BCP.

sont proches de celles de l'ensemble de l'académie.

Dans l'enseignement professionnel, les effectifs ont diminué de 4,2 % sur la même

période. Cette diminution est toutefois moins importante qu'au niveau national (- 8,9 %). La baisse est marquée entre 2010 et 2012, correspondant à la réforme du Bac professionnel en trois ans. Par la suite, le nombre de lycéens ayant choisi la voie professionnelle s'est davantage maintenu dans la région qu'au niveau national où il a eu tendance à poursuivre sa baisse.

Les Bape de Pontivy-Loudéac et Guingamp-Lannion connaissent une diminution continue des effectifs en enseignement professionnel sur la période (respectivement - 16,0 % et - 12,0 %). A contrario, trois territoires évoluent à l'inverse de la tendance régionale, avec une stabilisation, voire une progression des effectifs en lycée professionnel. Ce sont les Bape de Carhaix-Morlaix (+ 0,5 %), Lorient-Quimperlé (+ 3,0 %) et Bain-de-Bretagne-Redon (+ 11,0 %). ■

Le nombre de lycéens atteindrait son maximum en 2026

Auteurs : Magali Février, Dominique Tacon (Insee)

La Bretagne compterait entre 120 000 et 128 000 lycéens dans les prochaines décennies

En prolongeant les évolutions constatées sur la période 2013-2017, le nombre de lycéens bretons au lieu de résidence (*définitions*) devrait poursuivre sa progression jusqu'en 2026 (*encadré*). À cette date, l'effectif serait à son maximum avec plus de 128 000 lycéens scolarisés en Bretagne (*figure 1*). Sur la période 2013-2026, l'évolution annuelle moyenne des effectifs de lycéens en Bretagne (+0,44 %) serait proche de celle attendue pour la France métropolitaine (+0,53 %).

Cette progression du nombre de lycéens bretons s'effectuerait à des rythmes différents suivant les périodes. Jusqu'en 2017, le nombre de lycéens augmente à un rythme soutenu (+2,10 % par an). Viendrait ensuite une phase d'atonie démographique jusqu'en 2021, l'effectif lycéen se stabilisant alors au-dessus de 125 000 élèves. Enfin, la hausse reprendrait pour atteindre le pic de 128 000 lycéens en 2026 avec un rythme de progression (+0,52 %) toutefois moindre que sur la période 2013-2017.

Entre 2026 et 2030, l'effectif lycéen breton devrait alors chuter de 0,93 % par an. Ce mouvement serait plus précoce et plus marqué qu'au niveau national (-0,66 %). Ainsi, dès 2030, le nombre de lycéens vivant en Bretagne retrouverait le niveau de 2017 (123 000).

Les huit années suivantes, selon le scénario tendanciel, le nombre de lycéens baisserait continûment, à un rythme annuel de l'ordre de 0,35 %. En 2038, il atteindrait un effectif plancher de 120 000 lycéens. Cette diminution est cependant moins prononcée qu'en France métropolitaine sur la même période (-0,53 %).

Enfin, le nombre de lycéens bretons augmenterait à nouveau après 2038. Le rythme suivi alors serait plus élevé qu'en moyenne métropolitaine (+0,38 % par an contre +0,15 %).

Une forte hausse du nombre de lycéens jusqu'en 2026 liée à l'accroissement des naissances des années 2000

Outre la part liée au solde migratoire (différence entre les arrivées et les départs dans la région), l'augmentation du nombre de lycéens est la conséquence du rythme des naissances en Bretagne 15 ans auparavant (*figure 2*). En effet, les jeunes scolarisés en lycée de 2017 à 2026 sont nés entre 2000 et

2010, période où le nombre de naissances a été soutenu (plus de 36 000 par an). Cela ne s'était pas produit depuis le milieu des années 80. Deux facteurs expliquent ce phénomène.

En premier lieu, le nombre d'enfant par femme, qui baissait continuellement en Bretagne depuis 1980, connaît un rebond à partir de la fin des années 90 avec un pic en 2011 (2,01) proche du seuil de renouvellement des générations.

En parallèle, le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants (15 à 49 ans) n'a cessé de progresser lors de la 2^e moitié du XX^e siècle. En Bretagne, elles sont 685 000 en 1999 et restent aussi nombreuses jusqu'en 2010.

Une chute rapide du nombre de lycéens après 2026

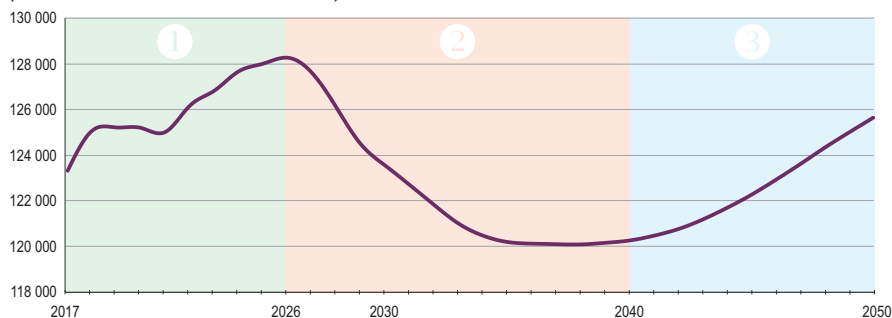
Après 2026, le nombre de lycéens bretons décroîtrait jusqu'en 2038 pour atteindre

alors 120 000 individus. Cette évolution intègre l'arrivée de générations moins nombreuses, nées après 2011. Cette baisse tendancielle s'observe déjà dans les écoles du 1^{er} cycle (maternelles et élémentaires). À la rentrée scolaire 2018, la Bretagne comptait 2 900 élèves de moins dans le 1^{er} cycle que lors de la rentrée précédente (-0,9 %) et la baisse devrait s'accroître à la rentrée 2019. Du fait du vieillissement de ces cohortes, les effectifs scolaires ralentiront dans le second cycle, d'abord en collège puis en lycée à partir de 2026.

Le recul de la natalité depuis 2011 résulte de l'effet croisé de deux évolutions. D'une part, depuis 2011, l'indice conjoncturel de fécondité (*définitions*) évolue à nouveau à la baisse en France comme en Bretagne. Ainsi le nombre d'enfants par femme baisse pour la Bretagne de 2,01 à 1,80 entre 2011 et 2017. Dans le détail, la fécondité des femmes de 35-39 ans est en augmentation mais elle ne compense pas le recul constaté

1 Trois rythmes d'évolution du nombre de lycéens

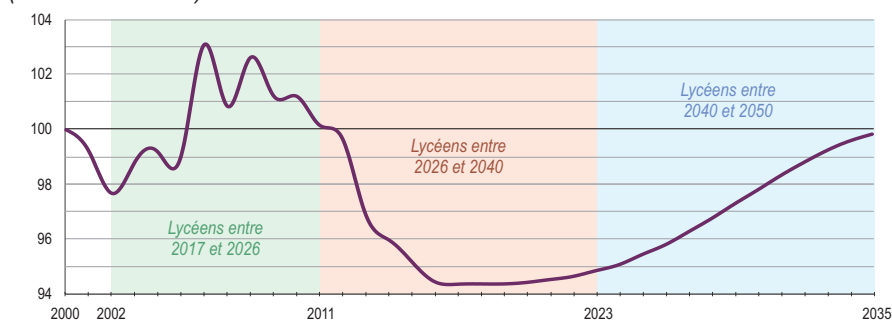
Évolution de l'effectif lycéen en Bretagne de 2017 à 2050
(au lieu de résidence, en nombre)



Source : Insee - Omphale, DEPP - Base élèves.

2 Un nombre de naissances soutenu dans les années 2000 visible 15 ans plus tard pour les lycéens

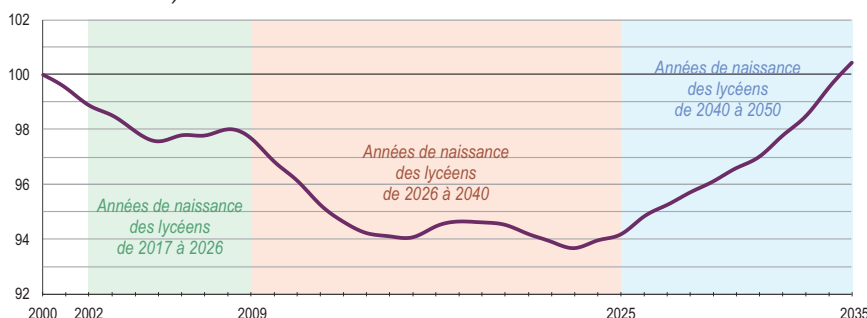
Évolution du nombre de naissances en Bretagne
(base 100 en 2000)



Source : Insee - État Civil - Omphale.

3 Le nombre de femmes de 25 à 39 ans progresserait à nouveau à partir de 2023

Évolution du nombre de femmes bretonnes de 25 à 39 ans
(base 100 en 2000)



Source : Insee - État Civil - Omphale.

chez celles âgées de 25 à 34 ans. Ce sont en effet les femmes de cette tranche d'âge qui contribuent majoritairement à la natalité. En outre, à la baisse du taux de fécondité se rajoute un moindre nombre de femmes en âge d'avoir un enfant. Depuis la fin des années 90, les femmes de 25 à 39 ans sont de moins en moins nombreuses. Leur nombre a encore reculé de 4 % entre 2009 et 2017 (figure 3) car elles sont issues des générations « creuses » des années 80 et 90. Enfin, un rebond de l'effectif lycéen régional pourrait advenir à partir de 2038. En

effet, l'arrivée progressive aux âges adultes des générations plus nombreuses des années 2000 et une fécondité stable devraient entraîner une augmentation du nombre de naissances dès 2023 et donc avoir une influence sur le nombre de lycéens 15 ans plus tard.

L'incertitude des projections au-delà de 2030

Les projections des lycéens s'appuient sur les tendances passées de certains quotients,

par exemple les taux de fécondité (*enca-dré*). Le scénario tendanciel retenu dans l'étude est celui pour lequel les comportements démographiques se prolongent, avec un ralentissement modéré du taux de fécondité. En particulier, si le contexte actuel (taux de fécondité orienté à la baisse) se prolonge, le nombre de naissances et donc de lycéens au-delà de 2030 pourrait diminuer plus rapidement. À l'horizon de 2040, un scénario avec un indice de fécondité 10 % plus faible conduirait ainsi à un nombre de lycéens inférieur de 7 % par rapport au scénario actuel.

Par ailleurs, l'effet des migrations résidentielles sur l'ensemble de la période est, quant à lui, difficile à isoler. Cependant, le solde migratoire reste positif en Bretagne et constitue un des moteurs de la croissance démographique. En 2015, 20 % des jeunes lycéens bretons sont nés hors de la région. Enfants, ils ont pu venir résider en Bretagne, lors d'une mobilité géographique de leurs parents dans les années 2000. Plus largement, la région présente un solde migratoire faible mais positif pour les jeunes âgés de 15 à 17 ans. En 2016, la Bretagne a ainsi accueilli 700 jeunes de plus qu'elle n'en a perdu pour cette tranche d'âge. ■

MÉTHODE

Les projections démographiques des jeunes lycéens

Cette étude vise particulièrement à calculer l'évolution du nombre de lycéens en région et dans chacune des zones qui la composent.

Les projections des effectifs des lycéens au lieu de résidence sur 2013-2050 sont réalisées en deux temps :

- 1 l'outil démographique Omphale de l'Insee permet de simuler l'évolution de la population de zones ayant au moins 50 000 habitants. Le zonage qui a été retenu ici est celui des Bassins d'Animation de la Politique Éducative (Bape), car il décrit une réalité de l'organisation actuelle de l'offre éducative en Bretagne. Différents quotients sont déterminés à partir des tendances récentes observées (2011-2015) pour chaque zone afin de simuler les naissances, les décès, les flux migratoires. La natalité dépend plus particulièrement de deux facteurs : le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants et le taux de fécondité. Le scénario central du modèle Omphale repose sur un prolongement des tendances démographiques récentes, en supposant une baisse de la fécondité jusqu'en 2016, puis son maintien au-delà jusqu'en 2050. Il propose également un gain d'espérance de vie parallèle à la tendance nationale sur toute la période de projection. Mais les comportements démographiques peuvent évoluer, impactant à la baisse ou à la hausse le nombre de naissances ;
- 2 à partir des projections de population du scénario tendanciel, choix retenu, la population des jeunes de moins de 20 ans scolarisés est estimée avec le taux de scolarisation, hors apprentissage, calculé à partir du recensement de la population. La répartition par niveau et voie d'enseignement se réalise ensuite avec la base élèves du Rectorat. Un maintien des comportements récents de scolarité des lycéens a été retenu, à savoir un taux de scolarisation et une fréquentation identiques dans les Bape. Par contre la distinction entre la voie professionnelle et générale et technologique n'a pas été retenue, du fait d'incertitudes liées au choix des familles, aux orientations ou incitations politiques.

Précision

Les projections s'appuient sur des hypothèses de prolongement des tendances passées. L'indice conjoncturel de fécondité est un des facteurs importants dans les scénarios de projections démographiques, impactant le nombre de naissances et, de ce fait, les effectifs de lycéens. Aussi, si le taux de fécondité des femmes diminuait ou se stabilisait à un niveau plus bas que celui utilisé dans le scénario tendanciel, le nombre de lycéens pourrait être encore plus faible, sur la période 2030 à 2038.

Les projections ne sont pas des prévisions

Les projections de population issues d'Omphale ne se substituent pas aux prévisions d'effectifs de court terme, réalisés par la Direction de l'évaluation de la prospective et de la performance (Depp) et par les rectorats. Ces prévisions prennent en compte les taux de redoublement, les taux de passage et les taux de sorties d'élèves scolarisés.

Définitions

Le taux de fécondité à un âge donné est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes du même âge.

L'indice conjoncturel de fécondité mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés. Il se calcule en sommant les taux de fécondité par âge.

Les projections d'effectifs lycéens dans les territoires

Auteur : Magali Février, Dominique Tacon (Insee)

Les projections d'effectifs de lycéens au lieu de résidence à l'horizon 2040 indiquent la succession de trois périodes bien distinctes : l'accueil de 5 000 élèves supplémentaires d'ici 2026, suivi d'un retour au niveau actuel en 2030 puis d'une forte baisse des effectifs jusqu'en 2040. Ces fluctuations au niveau régional se retrouvent dans les territoires mais avec des ampleurs très différentes.

Jusqu'en 2030, progression des effectifs de lycéens dans plus de la moitié des Bape

Les caractéristiques des populations résidentes, l'attractivité démographique mais aussi la localisation de l'offre d'enseignement sont des facteurs propres à chaque territoire qui influencent le devenir des effectifs au sein de chaque Bape. Ainsi, sur la période 2017-2026, les évolutions du nombre de lycéens seraient très contrastées, variant de - 5 % à + 10 % pour l'ensemble des Bape (figure 1). La progression la plus soutenue s'observerait sur celui de Rennes. À l'opposé, trois Bape connaîtraient un ralentissement des effectifs dès 2018, avec une chute de 10 % sur 15 ans qui se prolongerait au-delà de 2030. Entre ces deux extrêmes, les évolutions de deux groupes de Bape oscilleraient entre - 3 % et + 2 % en moyenne avant 2030 et accuseraient un ralentissement plus prononcé ensuite.

Entre 2017 et 2026, le Bape de Rennes explique la moitié de la progression des effectifs régionaux

Territoire le plus dynamique démographiquement, le Bape de Rennes présenterait une très forte croissance du nombre de lycéens, bien supérieure à celle des autres territoires de la région. C'est aussi le seul bassin breton dont l'effectif lycéen augmenterait sur l'ensemble de la période allant de 2017 à 2040 (figure 2).

Pendant la phase de croissance régionale, de 2017 à 2026, l'effectif lycéen de ce Bape atteindrait 23 700 élèves, soit une augmentation moyenne de 263 lycéens par an. À lui seul, ce territoire hébergerait près de la moitié des 5 000 lycéens supplémentaires attendus dans la région sur la période. Dans ce Bape, l'augmentation annuelle des effectifs de lycéens est ainsi de 1,17 %, plus forte que pour la moyenne bretonne (0,44 %).

Comme au niveau régional, l'évolution du nombre de lycéens du Bape rennais s'explique en grande partie par celle des

naissances constatées 15 ans plus tôt. En effet, entre 1998 et 2012, le nombre de naissances y a progressé de 1,15 % chaque année, soit un rythme deux fois supérieur à celui de la région.

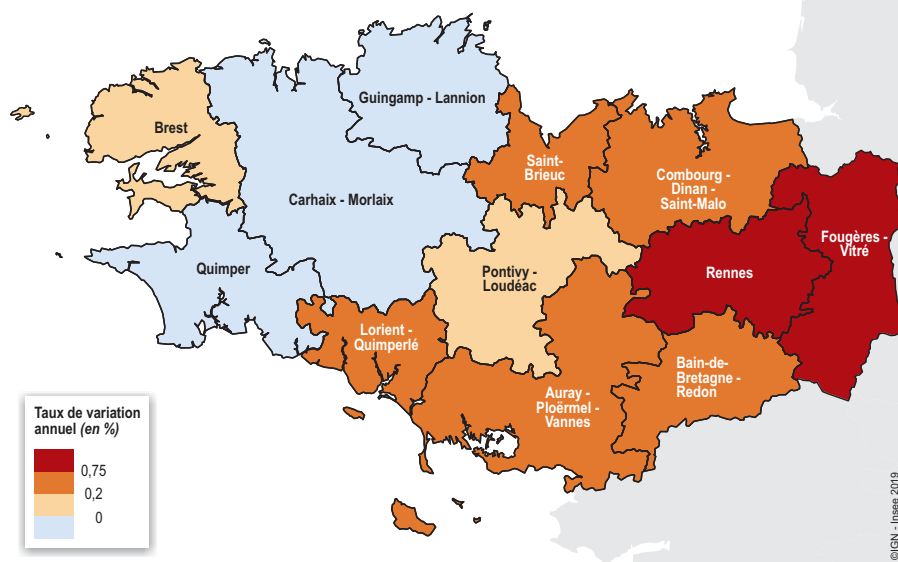
Le Bape de Rennes englobe l'agglomération rennaise et les communes périurbaines, des territoires où la population progresse

plus vite qu'ailleurs. Il bénéficie de facteurs favorables expliquant l'augmentation du nombre de jeunes en âge d'aller au lycée. En particulier le solde migratoire (différence entre les arrivées de population sur le territoire et les départs), est positif et le rythme des naissances est soutenu.

Le nombre élevé de naissances est

1 Les effectifs lycéens reculeront entre 2017 et 2026 dans 3 Bape de l'ouest de la région

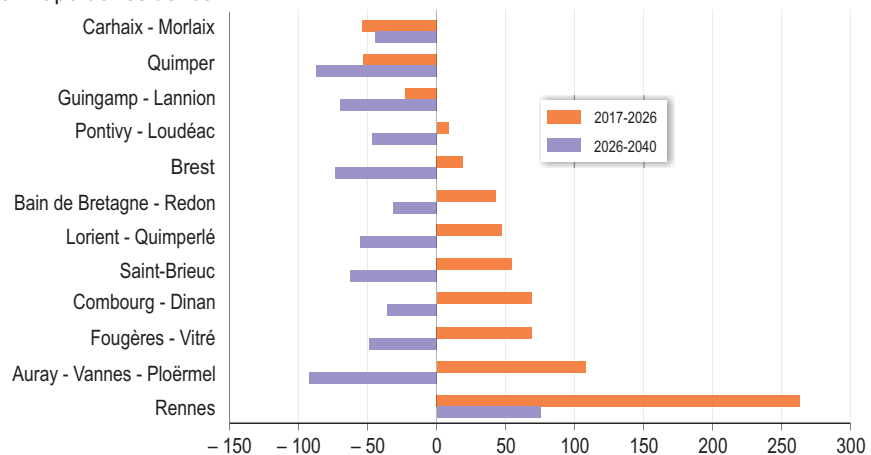
Évolution de l'effectif lycéen par Bape de résidence entre 2017 et 2026 (en %)



Source : Insee - Omphale, DEPP - Base élèves.

2 Dans 8 Bape sur 12, le recul au delà de 2026 contraste avec la progression de 2017 à 2026

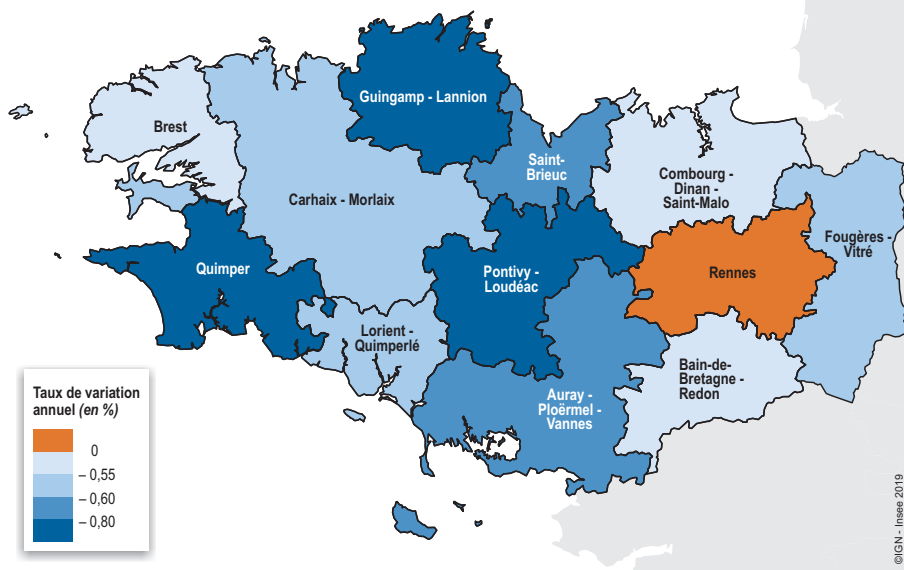
Évolution annuelle du nombre de lycéens entre 2017-2026, puis 2026-2040 par Bape de résidence



Source : Insee - Omphale, DEPP - Base élèves.

3 Pour le seul Bape de Rennes, le nombre de lycéens y résidant progresserait après 2026

Évolution de l'effectif lycéen par Bape de résidence entre 2026 et 2040 (en %)



Source : Insee - Omphale, DEPP - Base élèves.

essentiellement lié à la jeunesse de sa population, avec un âge moyen de 37,5 ans contre 41,9 ans en moyenne en Bretagne. La part de femmes en âge d'avoir des enfants (15-49 ans) y est importante : près de 50 % contre 39 % dans la région. En particulier, elles sont proportionnellement plus nombreuses entre 25 et 34 ans, âges de plus forte fécondité (13 % contre 11 % dans la région).

Une démographie qui devrait être soutenue dans six Bape jusqu'en 2026

Entre 2017 et 2026, les Bape de Saint-Brieuc, Combours-Dinan-Saint-Malo, Fougères-Vitré, Bain-de-Bretagne-Redon, Auray-Ploërmel-Vannes et Lorient-Quimperlé enregistreraient une progression annuelle des effectifs de lycéens de 0,7 %, un peu supérieure à la moyenne régionale. En 2026, ces six Bape devraient cumuler un effectif alors maximum de 58 400 élèves. Ce résultat s'expliquerait par un rythme soutenu d'augmentation des naissances entre 1998 et 2008 dans ces territoires, de l'ordre de 1,5 % par an, soit 0,6 point de plus que la croissance régionale (0,9 %). En 2008, le nombre de naissances qui est ainsi au maximum (17 000) correspond au pic de l'effectif lycéen en 2026. L'indice de fécondité élevé dans ces territoires explique le dynamisme de la natalité. La démographie de ce groupe de Bape se caractérise, en effet, par un nombre d'enfants par femme important, atteignant même 2,3 en moyenne sur les

Bape de Bain-de-Bretagne-Redon et de Fougères-Vitré.

Le nombre maximum de lycéens serait quasiment atteint dès 2018 pour les Bape de Pontivy-Loudéac et de Brest

En 2017, le Bape de Brest comptabilise 14 755 lycéens et celui de Pontivy-Loudéac 5 340. Entre 2017 et 2030, les effectifs des deux Bape diminueraient légèrement d'environ 0,25 % par an. L'effectif lycéen maximum de ces deux Bape serait déjà presque atteint en 2018 comparé à 2026 en moyenne régionale. Cependant, entre 2019 et 2026, le Bape de Brest enregistrerait une légère hausse du nombre de lycéens, alors que dans celui de Pontivy-Loudéac, il serait stable. Mais dès 2026, les effectifs vont diminuer dans ces deux Bape. Malgré des évolutions similaires sur cette période, les deux Bape présentent des caractéristiques démographiques distinctes. Celui de Brest est plus peuplé, plus urbain, plus jeune mais avec un nombre moyen d'enfants par femme plus faible (1,9 contre 2,2 pour Pontivy-Loudéac). Par contre, le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants y représente près de 42 % de la population féminine du territoire, soit cinq points de plus que dans le Bape de Pontivy-Loudéac.

Trois territoires en Centre Ouest Bretagne seraient fragilisés par un recul démographique

Les Bape de Quimper, Carhaix-Morlaix et Guingamp-Lannion connaissent une baisse

du nombre de lycéens dès 2018 qui va se poursuivre jusqu'en 2030 à un rythme annuel moyen de 0,7 %. Sur l'ensemble de ces trois Bape, les 26 500 lycéens de 2017 ne seraient plus que 24 300 en 2030.

Entre 2019 et 2026, contrairement à la tendance régionale, l'effectif de lycéens se réduirait en moyenne de 0,55 % par an en lien avec une natalité moins dynamique qu'ailleurs. En effet, les naissances dans ces trois Bape commencent à diminuer dès 2003 avec alors un total égal à 7 500. En 2010, année où elles sont au plus haut dans la région, ce groupe n'en compte déjà plus que 7 250. Alors que le nombre d'enfants par femme y est analogue à la moyenne bretonne, cette évolution de la natalité s'explique par une proportion moindre de femmes âgées de 15 et 49 ans au sein de la population féminine. En 2017, elle est inférieure de 7 points à la moyenne régionale (32 % contre 39 %). Plus généralement, l'âge moyen des habitants (45 ans) est plus élevé qu'en moyenne régionale (42 ans).

Après 2026, le nombre de lycéens ralentirait dans l'ensemble des Bape, celui de Rennes excepté

Selon les projections tendanciennes, le nombre de lycéens reculerait de 0,5 % par an sur la région entre 2026 et 2040. Hormis celui de Rennes, chacun des trois groupes de Bape définis précédemment enregistrerait une diminution du nombre des jeunes de 0,6 % à 0,9 % par an entre 2030 et 2038 (figure 3).

Dans les territoires situés à l'est d'une ligne reliant Saint-Brieuc à Lorient-Quimperlé, l'effectif diminuerait au rythme moyen de 0,7 % par an, conséquent du recul des naissances dès 2012 et donc du nombre de lycéens 15 ans plus tard, en 2027. Ce résultat s'inscrit dans un contexte de baisse du taux de fécondité. En 2040, les effectifs de ces six territoires atteindraient un niveau inférieur de 5 % à celui de l'année 2017 (figure 4), une évolution proche de la moyenne régionale (-4,5 %).

Dans le groupe formé par les Bape de Brest et Pontivy-Loudéac, le recul serait de 0,6 % par an en moyenne jusqu'à atteindre un seuil plancher en 2040, selon les hypothèses tendanciennes.

La baisse la plus forte s'observerait dans les bassins du centre Bretagne (-0,9 % par an), avec un maximum pour le bassin de Guingamp-Lannion à -1 % par an. Dans les trois Bape de ce groupe, il en résulterait une diminution d'au moins 15 % du nombre de lycéens en 2040 comparativement à 2017. Les enjeux dans l'ensemble de ces territoires apparaissent alors clairement en termes de maintien sur place de leur population

jeune et également de capacités d'accueil dans les établissements existants afin d'attirer d'éventuels nouveaux lycéens.

Après 2030, le Bape de Rennes ferait exception

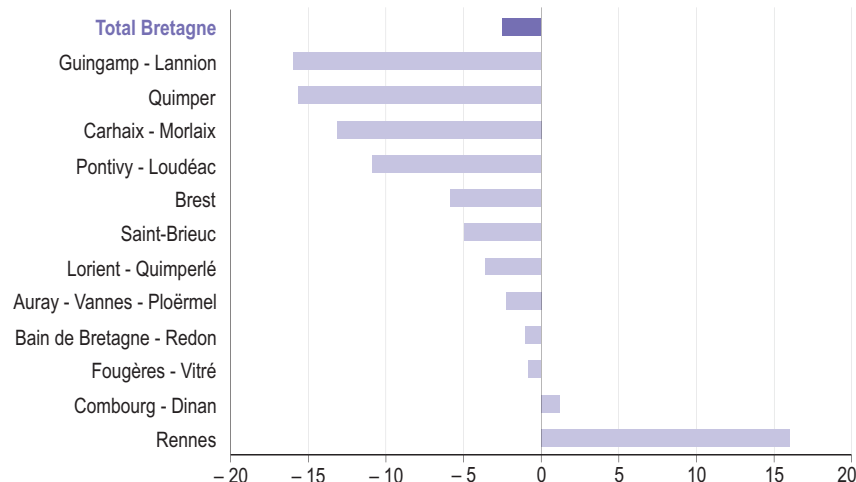
Selon les hypothèses de projection du scénario tendanciel, et contrairement au rythme régional, les effectifs lycéens continueraient d'augmenter après 2026 sur le Bape de Rennes, de 0,3 % par an entre 2026 et 2038. Le Bape de Rennes est celui où la part des femmes de 15 à 49 ans augmenterait le plus dans la population féminine entre 2017 et 2030, notamment en raison de l'attractivité du territoire. Cela serait encore plus vrai pour les 25 à 34 ans. De plus, les arrivées d'actifs s'accompagneraient de celles de familles avec enfants en provenance de l'extérieur de la région mais également d'autres Bape bretons. Neutres dans un premier temps sur l'évolution de l'effectif lycéen, ces arrivées viendraient consolider les effectifs lycéens après 2030. Pendant la phase de repli régional, le Bape de Rennes gagnerait ainsi 1 000 lycéens. Un des enjeux sur ce territoire sera alors sa capacité à accueillir de nouveaux lycéens, dans un contexte de hausse démographique et plus largement de répartition des établissements sur l'ensemble de la région.

L'impact sur l'accueil dans les lycées d'ici 2030

Entre 2017 et 2030, la progression du nombre de jeunes comptabilisés au lieu de résidence est ainsi différenciée selon les

4 Seuls les lycéens des Bape de Rennes et Combours - Dinan seraient plus nombreux en 2040 qu'en 2017

Évolution des effectifs de lycéens entre 2017 et 2040 par Bape de résidence (en %)



Source : Insee - Omphale, DEPP - Base élèves.

territoires. Elle l'est aussi lorsque les lycéens sont comptabilisés au lieu d'études. Si la part des jeunes scolarisés en lycée reste constante, et avec l'hypothèse que les établissements fréquentés soient dans les mêmes Bape, le nombre de lycéens y varierait en moyenne annuelle de -0,44 % à +1,07 % entre 2017 et 2030.

La construction de deux nouveaux établissements sur le Bape de Rennes permet de prendre en compte l'afflux de nouveaux jeunes lycéens sur ce territoire mais également sur les territoires proches. Le lycée de Liffré, au nord-est de Rennes, d'une capacité de 1 200 places devrait être inauguré en 2020. Au sud de l'agglomération rennaise,

un nouveau lycée basé à Châteaugiron, calibré pour 1 500 places devrait ouvrir en 2025.

Prévu pour être livré en 2021-2022, le nouveau lycée de Ploërmel, qui accueillera ses premiers élèves en septembre 2022, permettra d'accroître l'offre en établissement public de 750 places dans le Bape d'Auray-Ploërmel-Vannes. ■

Méthodologie

Le **champ de l'étude** est constitué des lycéens scolarisés en second cycle général, technologique et professionnel dans les lycées relevant du ministère de l'Éducation nationale (publics et privés sous contrat) et dans les établissements agricoles (publics et privés). Le lycée naval de Brest, établissement sous tutelle du ministère des Armées, ainsi que les lycées professionnels maritimes, relevant du ministère de la Transition écologique et solidaire, ne sont pas dans le champ de l'étude. Toutefois, des éléments statistiques sont fournis sur les lycées professionnels maritimes de la région. Le champ exclut également les élèves inscrits dans des formations post-bac dispensées dans les lycées, à savoir les sections de techniciens supérieurs (STS) et les classes préparatoires aux grandes écoles.

Les projections des effectifs des lycéens portent sur les individus âgés de 15 à 19 ans, scolarisables en lycée, dans un cursus CAP ou en préparation d'un baccalauréat. Il s'appuie sur le modèle Omphale 2017, basé sur les données du recensement de la population 2013 et de l'état civil. Les taux de scolarisation sont appliqués à ces effectifs puis, à partir de la base élèves du ministère de l'Éducation nationale, les effectifs des lycéens sont calculés dans chacun des territoires.

La méthodologie des projections de lycéens est détaillée en page 24 du dossier.

Définitions

Le **zonage du Bape** : l'académie de Rennes est divisée en 12 Bassins d'animation qui regroupent les unités pédagogiques et éducatives de base que sont les EPLE (lycées, lycées professionnels, collèges) et les écoles publiques, elles-mêmes regroupées en circonscriptions. Le Bape a été construit dans un souci de continuité de la scolarité sur un même territoire. Cette division est en principe fondée sur le parcours de l'élève, de la maternelle au post-baccalauréat. Ce zonage émanant du Rectorat est utilisé par la Région et a structuré le réseau des transports scolaires.

Les **lycéens au lieu de résidence** sont les jeunes entre 15 et 19 ans fréquentant un lycée et qui résident en Bretagne. Le lycée fréquenté peut être dans un autre territoire que son lieu de résidence, voire hors région.

Sources

Les caractéristiques des lycées par voie d'enseignement à la rentrée de 2018 sont issues de plusieurs fichiers :

- la **base élèves du Rectorat** pour l'Éducation nationale, complétée de la Base Centrale de Pilotage (BCP : entrepôt de données de référence du système éducatif français) et du répertoire académique et ministériel sur les établissements du système éducatif (Ramsese) ;
- les **fichiers de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt** pour l'enseignement agricole ;
- les **fichiers de la Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest** pour les lycées maritimes.

Les projections des effectifs scolarisés sont élaborées par l'Insee avec l'**outil Omphale**, basé sur le **Recensement de la population** de l'année 2013 et les **fichiers de l'état civil**, ainsi que sur la base élèves 2012-2013.

Les calculs des distanciers entre les lieux d'étude et les lieux de résidence sont réalisés avec le **système Metric** développé à l'Insee permettant de prendre en compte le réseau routier.

Sitographie

- Rectorat de l'académie de Rennes
www.ac-rennes.fr
- Ministère de l'Éducation nationale
www.education.gouv.fr
- Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt – Service de l'enseignement et de la formation
www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/ENSEIGNEMENT-FORMATION
- Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest
www.dirm.nord-atlantique-manche-ouest.developpement-durable.gouv.fr

Publications

- « Lycées et lycéens des Pays de la Loire : états des lieux et prospective à l'horizon 2025 », Insee Dossier Pays de la Loire n° 48, mai 2013.
www.insee.fr/fr/statistiques/1294920
- « Projection du nombre de lycéens en Provence-Alpes-Côte d'Azur, à l'horizon 2050 », Insee Dossier Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 9, octobre 2018.
www.insee.fr/fr/statistiques/3634922
- « Relative stabilité du nombre de lycéens en Normandie jusqu'en 2025 avant une baisse », Insee Analyse Normandie n° 42, avril 2018.
www.insee.fr/fr/statistiques/3532232

Insee Dossier

Bretagne

Les lycéens en Bretagne

En Bretagne, à la rentrée 2018, 239 lycées professionnels et d'enseignement général et technologique accueillent près de 122 000 élèves qui suivent un cursus conduisant au baccalauréat ou au certificat d'aptitude professionnelle (CAP). L'offre éducative est diversifiée, relevant de quatre ministères. Si 90 % des élèves dépendent de l'Éducation nationale, près de 11 000 lycéens sont inscrits dans un établissement agricole relevant du ministère de l'Agriculture et de l'alimentation, 200 jeunes dans un lycée du ministère des Armées et 600 autres dans un lycée maritime, géré par le ministère de la Transition écologique et solidaire.

La Bretagne se distingue de la plupart des autres régions françaises par une forte présence de l'enseignement privé. En particulier, la région affiche un taux de lycéens fréquentant des établissements privés de 43 %, supérieur de 20 points à la moyenne nationale. Ce taux est de 40 % dans l'enseignement relevant de l'Éducation nationale et atteint presque 80 % dans l'enseignement agricole.

Dossier n° 5 Octobre 2019

Chef de projet : Magali Février, Insee

Contributions :

Dirm Namu : Isabelle Chevalier

Draaf : Laurent Auzet et Christine Di Meglio

Insee : Jean-François Hervé, Émeric Marguerite et Dominique Tacon

Rectorat : Philippe Ermenault et Yann With

Région : Direction de l'éducation, des langues de Bretagne et du sport.

Insee Bretagne
35 place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :
Éric Lesage

Rédacteurs en chef :
Marion Julien-Levantidis et Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :
Jean-Paul Mer

ISSN 2429-0866

© 2019